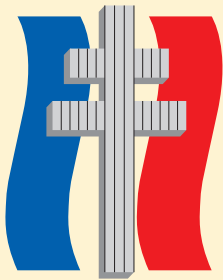


Fondation de la France Libre



Toulon, le 27 novembre 1942
Le sabordage de la flotte

Sommaire



Revue d'information
trimestrielle de la
Fondation de la
France Libre
Parution : Décembre 2022
Numéro 85

En couverture :

*Photographie du port de Toulon lors
du sabordage de la flotte le 27 mai
1942. De gauche à droite, les avisos
dragueurs Curieuse, Impétueuse
et Chamois (coll. SHD).*

© Fondation de la France Libre

La Vie de la Fondation

Le mot du président	1
Les conférences de la Fondation	2

Chez nos amis

Inauguration d'une stèle commémorative en l'honneur de 9 aviateurs de la France Libre	3
--	---

Histoire

Toulon, 27 novembre 1942. Le sabordage de la flotte	4
Histoire d'un Français Libre : Marcel Pahlawan	10
Michel Cherrier, évadé de France par l'Espagne en décembre 1942, fêtera ses 102 ans le 23 février 2023	13

Culture

20

Carnet

22

Dans les délégations

23

N° commission paritaire : 0227 A 05624
N° ISSN : 1630-5078
Reconnue d'utilité publique (Décret du 16 juin 1994)
RÉDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ :
16, cour des Petites-Écuries - 75010 Paris
Tél. : 01 53 62 81 82 - Fax : 01 53 62 81 80
E-mail : sylvain.cornil@france-libre.net
VERSEMENTS : CCP Fondation de la France Libre
Paris CCP La Source 42495 11 Z
Prix au N° : 6 Euros
Abonnement annuel : 20 Euros

*Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication -
loi du 11 mars 1957 - sans autorisation de l'éditeur.*

MISE EN PAGE, IMPRESSION, ROUTAGE :
Imprimerie : db PRINT 03 20 28 83 20
dépôt légal 4^{ème} trimestre 2022
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Général Robert BRESSE
RÉDACTEUR EN CHEF : Sylvain CORNIL-FRERROT
CONCEPTION GRAPHIQUE : db PRINT

Le mot du président



L'année 2022 s'en va. Elle a vu, au sortir de la crise sanitaire, se déclencher en Europe une crise d'une ampleur internationale inégalée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et dont les effets collatéraux, si certains nous ont déjà atteints, ne sont pas tous identifiés et ne seront pas sans impacter nos vies, tout comme celle de notre Fondation. Pour autant, plutôt que d'écouter les chantages du catastrophisme, il est bon de se

souvenir, d'observer, de croire et d'espérer.

Souvenons-nous d'abord de nos anciennes et de nos anciens qui, de l'intérieur ou de l'extérieur d'un pays alors au bord de la disparition, ont refusé de se résigner à la défaite et tout risqué pour répondre à la formule gaullienne, « la flamme de

la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

Observons aussi ce qui se passe à l'Est. Même si la partie est loin d'être jouée, la résistance du peuple ukrainien à une attaque aussi féroce qu'injustifiée a largement contribué à équilibrer l'apparente disproportion des forces.

Croyons et espérons enfin. Croyons en l'homme, en sa capacité à réagir, fut-ce tardivement, et écoutons plutôt ceux qui nous disent que, si le pire est possible, il n'est pas inéluctable. Espérons que le courage démontré par tout un peuple finisse par arrêter et décourager une agression voulue par un homme presque seul et qu'une prise de conscience salutaire permette à l'humanité de réagir et de s'adapter au changement sans pour autant revenir à l'ère du silex.

Pour ma part, je suis convaincu que nous y parviendrons. C'est pourquoi je souhaite à tous, et sans arrière-pensée, une bonne année 2023.

Général Robert Bresse

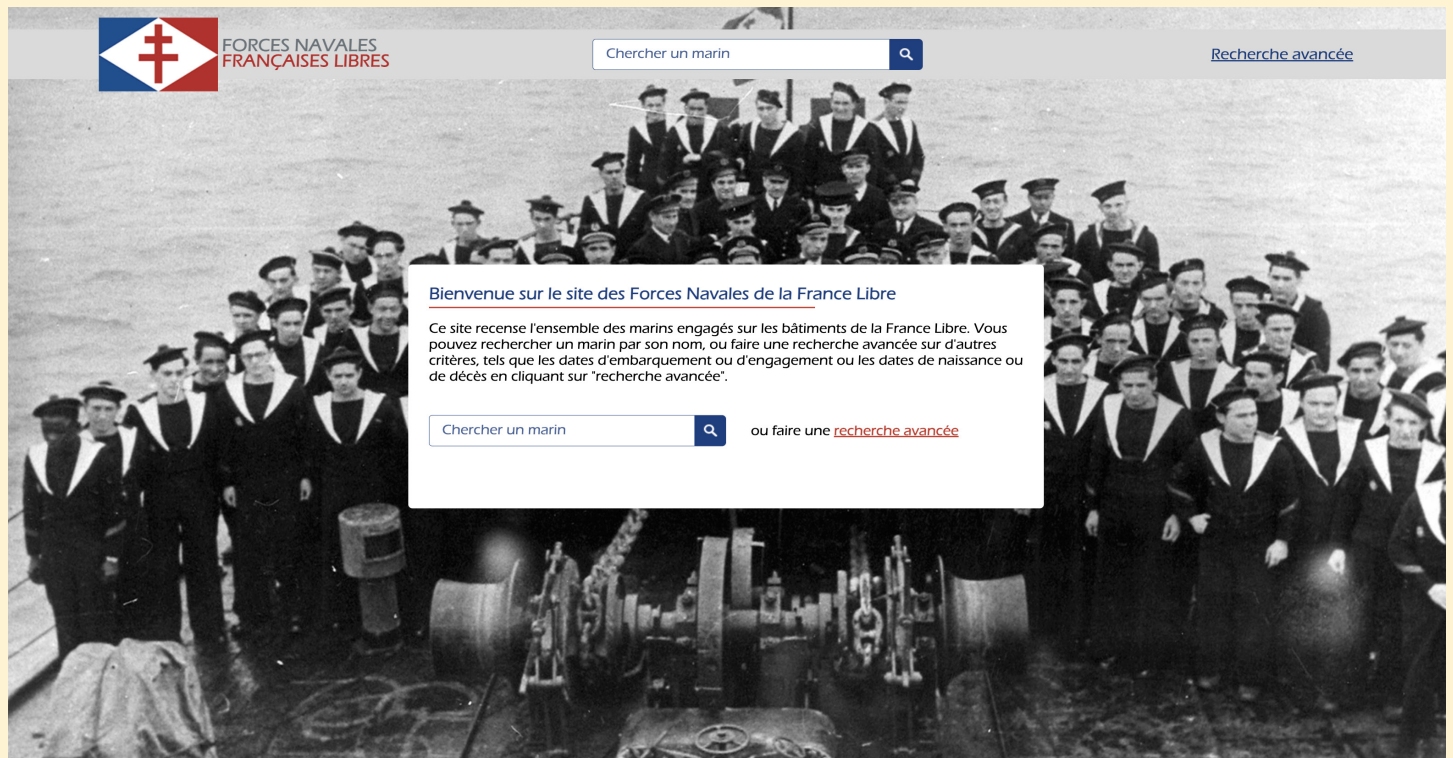
Base de données des marins FNFL

Une base de données biographiques des marins FNFL a été créée par la délégation au souvenir des marins, sous l'égide de la Fondation de la France Libre. Réalisée par un groupe de recherche historique coordonné par Jacques Omnès, et accessible à l'adresse marins.fnfl.fr, elle met à disposition du public des informations précises, datées, vérifiées, parfois iné-

dités, pour reconstituer le parcours de ces marins.

Chaque marin fait ou fera l'objet d'une notice intégrant les informations nouvelles collectées par les membres du groupe de recherche, en particulier sur les circonstances du ralliement et le parcours au sein des FNFL (plusieurs centaines de notices sont déjà en ligne).

Tous ceux qui détiennent des informations, des documents, des archives susceptibles d'enrichir, de préciser, de corriger les pages des marins sont invités à contacter la Fondation pour contribuer à cette œuvre collective. Vous pouvez aussi rejoindre et participer aux travaux de ce groupe de recherche historique (contact : marins.france.libre@gmail.com).



Page d'accueil de la base de données des marins des FNL (coll. Fondation de la France Libre).

CONGÉS DE FIN D'ANNÉE

La Fondation de la France Libre fermera ses portes pour les congés de fin d'année du vendredi 16 décembre 2022, à 15h00, au mercredi 4 janvier 2023, à 9 heures.

Les conférences de la Fondation

Le général Dio. Le connétable de Leclerc

Mercredi 21 septembre 2022, le général Jean-Paul Michel, président de la Fondation maréchal Leclerc de Hauteclocque et de l'Association nationale dite Maison des anciens de la 2^e DB, nous a présentés son livre, *Le général Dio. Le connétable de Leclerc, 1940-1946* (Bernard Giovanangeli Éditeur/Fondation maréchal Leclerc de Hauteclocque, 2022).

Dio admire l'adaptabilité de Leclerc, Leclerc l'ascendance de Dio sur ses soldats, ce qui crée une véritable osmose entre le cavalier et le colonial. Dans les premiers temps du commandement de Leclerc au Tchad, Dio, qui a appris à le connaître au Cameroun et au Gabon, lui sert de caution, auprès de ses camarades du RTST. Dans le même temps, il s'avère de bon conseil pour son chef dans l'apprentissage des contraintes du combat désertique, lui fait

de la 2^e DB, à pouvoir faire accepter des inflexions aux ordres de son chef, en raison de la grande confiance qu'il inspirait à Leclerc.

Deux moments illustrent particulièrement cette relation. En août 1940, le capitaine Dio, officier méhariste à la tête d'une compagnie de renfort tchadiens destinés à la métropole, est à Douala, d'où il devait embarquer avec ses hommes. Tandis que la colonie française se divise entre gaullistes et pétainistes, Dio devient l'homme décisif, celui dont dépend le sort du territoire. C'est ce qu'a bien compris Leclerc, qui le convainc de rallier la France Libre. De même, à l'automne 1944, dans les Vosges, le groupement tactique Dio joue un rôle décisif dans l'enfoncement des lignes de défense allemande, qui ouvre les portes de Strasbourg de la 2^e DB. Alors que la prise de la capitale alsacienne constitue un trophée inappréciable, Leclerc charge son fidèle adjoint de nettoyer Saverne, tâche ingrate mais essentielle pour assurer la liaison de la division avec l'arrière. Lorsqu'au terme de cette mission, Dio retrouve Leclerc, au Kaiserpalast, celui-ci a une bouffée tout à fait inhabituelle d'affection qui lui fait dire : « Hein, mon vieux Dio ! On y est, cette fois. Maintenant, on peut crever tous les deux ! »

Vous pouvez retrouver la vidéo de cette conférence sur la chaîne YouTube de la Fondation et dans la galerie multimédia de son site Internet.



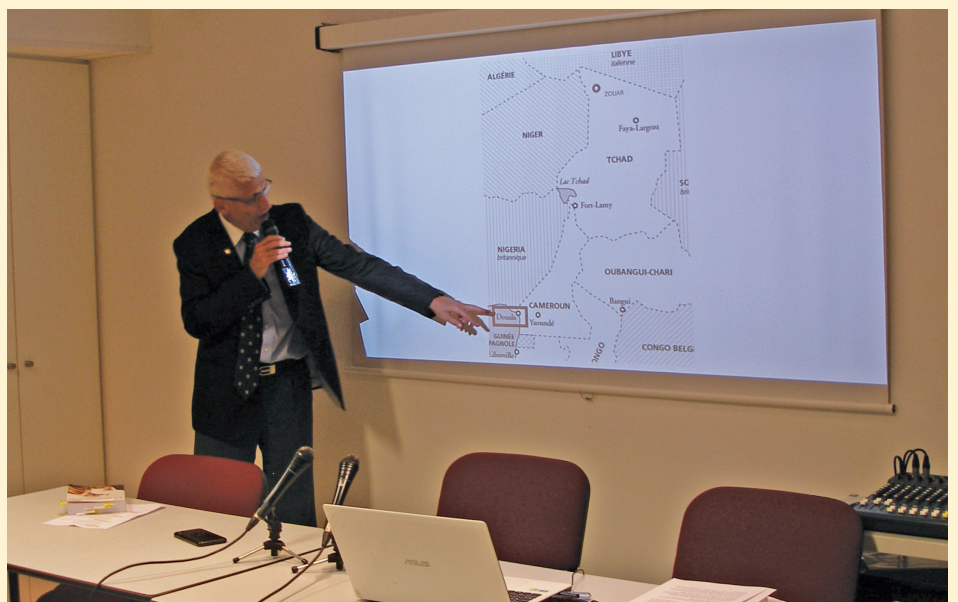
Le général Jean-Paul Michel présente son livre au public, le 21 septembre 2022 (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

L'orateur ouvre son propos par une présentation des sources et de la méthodologie adoptées pour son ouvrage, qui se veut un outil d'une grande rigueur historique à l'usage du grand public. Puis il rappelle les motifs qui ont justifié le choix de son sujet. Plus jeune général français du XX^e siècle, décoré de dix palmes au cours de sa carrière, Dio est un homme attachant, qui ne mérite pas l'oubli relatif dans lequel il est tombé, par sa propre faute. Trop humble pour se mettre en avant, il a toujours refusé d'écrire ses mémoires, préférant finir ses jours loin de tout dans sa retraite de Toulon.

Reprenant la formule adoptée par Ingold et Compagnon pour désigner Dio, « le connétable de Leclerc », l'auteur a voulu montrer le lien très fort qui a uni Dio à Leclerc entre 1940 et 1946. Depuis le Cameroun, Leclerc a toujours tenu à l'avoir à ses côtés, le chargeant du gros de ses troupes au Fezzan et lui confiant la 2^e DB, alors qu'il n'était que colonel, au moment de son départ pour l'Indochine. S'ils partagent les mêmes valeurs, les deux hommes sont très différents, par leurs origines, leur arme d'appartenance, mais complémentaires.

découvrir la complexité des relations avec les populations locales, en particulier la confrérie des Senousis, et l'aide à mettre en place des groupes de combat motorisés. De même, plus tard, pendant la campagne de France, Dio est le seul, parmi les cadres

La rédaction



Le général Michel revient sur les conditions du ralliement de Dio à la France Libre en août 1940 (cliché Sylvain Cornil-Frerrot, coll. Fondation de la France Libre).

Inauguration d'une stèle commémorative en l'honneur de 9 aviateurs de la France Libre



Les autorités et les élèves du lycée Françoise le 20 octobre 2022 à l'aéroport de Toulouse-Francazal (coll. Laurent Tixier).

Le 20 octobre dernier, s'est tenue, sur l'ancienne base aérienne 101 de Toulouse-Francazal, une cérémonie pour le dévoilement d'une stèle commémorative destinée à honorer la mémoire de neuf aviateurs qui décidèrent de rejoindre France Libre et le général de Gaulle dès juin 1940.

Présidée par le colonel (ER) Alain Koné, cette cérémonie s'est déroulée en présence d'autorités civiles et militaires, ainsi que des représentants des familles d'Albert Littolff et d'Adonis Moulène, deux des neuf aviateurs figurant sur cette stèle. Les élèves et leurs enseignants d'histoire de la classe de défense du lycée polyvalent Marie-Louise Dissard Françoise de Tournefeuille étaient également présents et participèrent activement à la cérémonie au travers de très beaux discours et poèmes.

Ce projet, initié par l'adjudant-chef (ER) Laurent Tixier, secrétaire de l'ANSORAAE, s'est vu concrétisé grâce à l'action des associations nationales des officiers et

sous-officiers de réserve de l'armée de l'air de la région Midi-Pyrénées.

Cette entreprise s'est faite avec l'encouragement et le soutien de l'armée de l'Air et de l'Espace, de l'Ordre de la Libération, de l'association des familles des Compagnons de la Libération, des municipalités de Toulouse, de Cugnaux, de Portet-sur-Garonne, ainsi que du conseil départemental de Haute-Garonne, de la Société EDEIS, gestionnaire de l'Aéroport de Francazal, de la mutuelle d'épargne CARAC et de la classe de Défense du lycée Françoise de Tournefeuille.

L'aventure de ces neuf aviateurs au départ de Toulouse, leurs noms, leurs vies et leur combat pour la liberté de notre pays lors de la Seconde Guerre mondiale étaient, pour beaucoup, tombés dans l'oubli.

Pourtant leur choix, leur engagement total et, malheureusement, leur sacrifice, pour sept d'entre eux, sont en tous points exemplaires et dignes du plus grand respect. Engagés dans l'armée de l'air et is-

sus de milieux différents, ils ont voulu agir et se regrouper autour d'un idéal unique afin de refuser la fatalité et le déshonneur de la défaite.

Ils ont fait preuve d'un courage inouï, d'une farouche volonté de continuer le combat, d'un engagement et d'un optimisme sans faille, démontrant que rien n'est jamais perdu, même dans les moments les plus terribles, les plus sombres de notre histoire.

Ainsi, le 22 juin 1940, le lieutenant Roques, les aspirants Casparius, Schloësing, Ricard-Cordingley et les sergents pilotes Béguin et Guédon décollèrent de Francazal et atteignirent la Grande-Bretagne avec leur Caudron Goéland.

Trois jours plus tard, c'est au tour du sous-lieutenant Feuillerat, de l'adjudant Littolff et du sergent-chef Moulène, qui, tous trois pilotes de chasse confirmés, viennent de participer aux durs combats de la bataille de France. Ils décollèrent également d'ici, chacun aux commandes de leurs Dewoitine 520, et ils s'engagèrent rapidement, eux aussi, dans les forces aériennes de la France Libre.

Sur ces neuf aviateurs, sept moururent avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, dont quatre au combat, et cinq furent faits Compagnons de la Libération par le général de Gaulle.

Adc (ER) Laurent Tixier

Secrétaire ANSORAAE région Midi-Pyrénées



Les autorités et les familles posent devant la stèle (coll. Laurent Tixier).



La stèle après le dépôt des gerbes (coll. Laurent Tixier).

Toulon, 27 novembre 1942 Le sabordage de la flotte¹

Toulon, le 27 novembre 1942². Les bâtiments de la Flotte de haute mer et l'ensemble des navires de guerre présents dans le port ont mis bas les feux³. Les permissions ont été rétablies sur les bords. Les officiers peuvent passer la nuit chez eux. Depuis quelques jours, Toulon est comme enveloppée dans le brouillard d'une curieuse atmosphère, dans un entre-deux insaisissable, dans une impression de fin qui s'annonce, qui a saisi la ville et le port. Isolée, parquée, cloîtrée dans le « camp retranché » de Toulon dans l'attente improbable d'y être réparée et reconstituée, sans beaucoup de moyens pour prendre la mer, la Flotte attend.

À quatre heures trente, des unités militaires de blindés et d'infanterie allemandes envahissent le port. Ils y entrent par des routes pas même surveillées : les autorités allemandes ont obtenu le départ des formations de l'Armée le 14 novembre et de celles de l'Aéronavale le 21. Toulon ! Le dernier territoire d'une souveraineté bien limitée de cette zone « non-occupée » qui ne l'est plus depuis le 11 no-

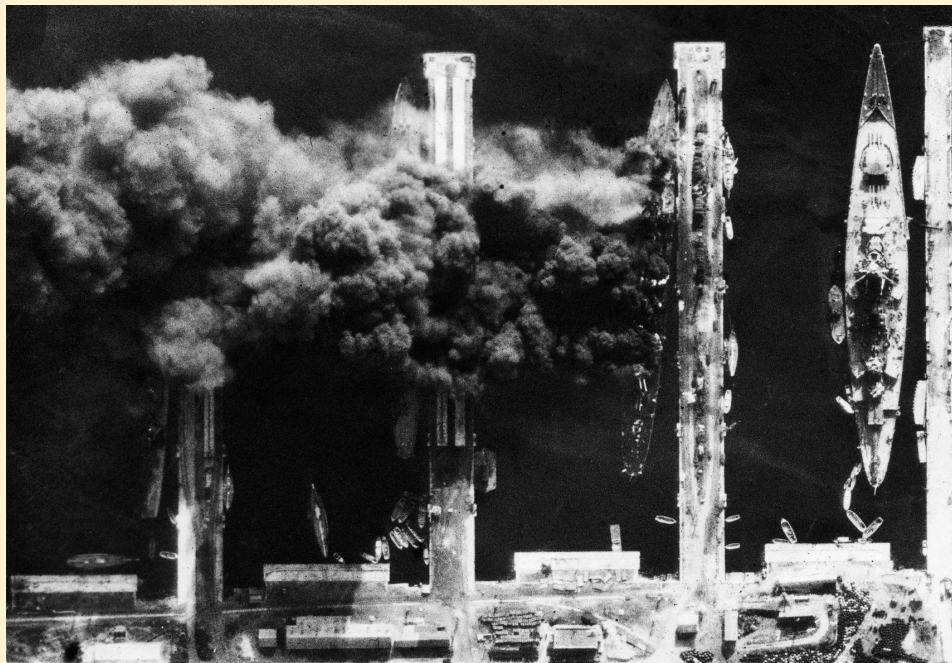
vembre. Le préfet maritime, le vice-amiral André Marquis, est fait prisonnier⁴. Son état-major parvient à prévenir l'amiral comte Jean de Laborde, commandant les Forces de haute mer, sur son navire-amiral, le croiseur de bataille *Strasbourg*. L'ordre de branle-bas général est donné. À terre, les unités de la 7^e *Panzerdivision* ont bien du mal à repérer leur chemin dans le labyrinthe de l'arsenal où ils ne parviennent que vers cinq heures et demie. Les appointements où se trouvent les navires de guerre français ne sont atteints que vers six heures. Au même moment, des éléments de la division *Das Reich* de la *Waffen SS* parviennent au Mourillon. La *Luftwaffe* est seule dans le ciel toulonnais. L'amiral de Laborde donne et fait transmettre alors à toutes les unités l'ordre de sabordage, selon des consignes arrêtées en décembre 1940 et de nombreuses fois répétées depuis lors. Bientôt, les navires de guerre explosent, brûlent, s'enfoncent, se couchent ou chavirent. Douze tués et vingt-six blessés parmi les marins français. Suit un épais silence, noir de fumée,

qui traverse le port et recouvre la mer comme un convoi funèbre. Près de quatre-vingt-dix navires, soit 235 000 tonnes d'acier de guerre, reposent par le fond, dont la part la plus moderne de la Marine, selon les conceptions, les constructions et les concepts d'emploi de 1940. Les croiseurs de bataille *Strasbourg* et *Dunkerque*, le vieux cuirassé *Provence*, sept croiseurs, dont le très moderne *Algérie*, vingt-neuf contre-torpilleurs, dont le *Vauquelin*, et torpilleurs, dont *Le Hardi*, douze sous-marins, dont les très capables « de patrouille océanique » de 1 500 tonnes.

Parmi ces derniers, cinq sous-marins réussissent à s'exfiltrer de la rade. Trois d'entre eux mettent le cap sur Alger et Oran : les *Casabianca*, *Marsouin*, *Glorieux*. *L'Iris* est interné en Espagne. La *Vénus* se saborde après avoir franchi les passes. On pourra lire, dans ces destinées plurielles, la confirmation du fait que, dans des situations dramatiques, ce qui est difficile n'est pas tant, pour des militaires comme pour d'autres, de faire son devoir que de comprendre où il se trouve.

Cette France de Pétain qui, au plan militaire, s'adossait, en 1940, à trois atouts : un morceau de France non encore occupée, l'Empire colonial, la Marine de guerre, vient de perdre le dernier qui lui restait. Ultime dérision, le « gouvernement » de Vichy le perd par sa propre décision de saborder ses vaisseaux de guerre. Après Toulon et le sabordage d'une Marine placée « au cœur de la collaboration d'État⁵ », Vichy n'est plus qu'un gouvernement milicien à la demi-solde de l'Allemagne nazie.

On pourra bien évoquer l'émotion en France et dans le monde. Relire les textes et les déclarations à Londres, à Washington et à Moscou, et discerner aussi à travers une compassion politique affichée, une distance à l'égard d'une France qui s'affirme sous l'autorité du général de Gaulle. Entendre saluer, quelquefois à bon compte, le « patriotisme » des marins français qui ont coulé leurs navires. On pourra même, et même longtemps



Vue aérienne du sabordage. De droite à gauche, le *Strasbourg*, le *Colbert*, l'*Algérie* et le *Marseillaise* (DR).

1 Tristan Lecoq, « Toulon, 27 novembre 1942. Le sabordage de la Flotte », Paris, *Revue Défense nationale*, numéro 854, novembre 2022.

2 Des ouvrages différents mais complémentaires, pour prendre connaissance des faits et des analyses, de deux historiens, l'un français et l'autre allemand : Philippe Masson, *Histoire de la Marine*, tome 2 : « De la vapeur à l'atome », Paris, Lavauzelle, 1983, p. 468-485 ; du même, *La Marine française et la guerre 1939-1945*, Paris, Tallandier, 2000 ; Hannsjörk Kowark, *Hitler et la flotte française Toulon 1940-1944*, Nantes, Marines éditions, 1998. Le point de vue d'un historien américain avec H. P. Willmott, *The Last Century of Sea Power*, volume 2 : « From Washington to Tokyo 1922-1945 », Bloomington, Indiana University Press, 2010, p. 234-239. Un ouvrage du Britannique John Vader, *The Fleet Without A Friend*, London, New English Library, 1971. C'est en lisant ce livre que l'auteur de ces lignes connut l'histoire de notre Marine dans des temps déraisonnables.

3 38 bâtiments de combat qui constituent les « Forces de haute mer », ainsi que 135 autres navires, soumis aux conditions de l'armistice du 22 juin 1940 et dans des conditions d'emploi opérationnel drastiquement réduites et étroitement contrôlées par les autorités allemandes.

4 L'amiral Marquis, préfet maritime et à ce titre autorité territoriale, est bien plus préoccupé par le maintien de l'ordre que par la *Wehrmacht*. Sur le contexte local, l'attitude des Toulonnais, la résistance et la guerre, Jean-Marie Guillon, *Le Var, la guerre, la résistance*, Toulon, CDDP, 1994 (réédition).

5 Henri Legohérel, *Histoire de la Marine française*, Paris, PUF, 1999, p. 114.

après, s'interroger pour savoir s'il s'agit d'un succès ou d'un échec⁶. Ce n'est ni un sabordage parmi d'autres, ni un sabordage comme les autres, encore moins un sabordage réussi. La réduction à l'identité ne vaut pas analyse historique.

Comprendre. Comprendre pourquoi et comment. Comprendre Vichy et les Allemands, Darlan et la Marine, la France et les Alliés en guerre.

Automne 1942. Stalingrad, le Caucase, El Alamein pour les Allemands et leurs alliés. Midway pour les Japonais. Les États-Unis commencent à endiguer l'invasion japonaise dans le Pacifique et peuvent consacrer des forces croissantes au front européen et à ses prolongements méditerranéens, lesquels sont tout sauf marginaux. L'Empire colonial français, protégé par la flotte de guerre, y occupe une position stratégique majeure. De quelque côté qu'elle se trouve, y compris malgré elle, l'Afrique du Nord française ne restera pas à l'écart d'un conflit loin d'être terminé. C'est bien pour cette raison que l'amiral François Darlan, qui commande toujours en chef la Marine, après avoir prôné une « collaboration à tout prix⁷ » s'apprête à virer de bord, en une froide lucidité⁸. Est-ce le cas de la Marine ?

De fait, l'opération *Torch* du 8 novembre 1942, premier des débarquements alliés et première étape de la libération de l'Europe, par l'Afrique, est prête. Ni Darlan ni la Marine n'y croient. Darlan a pris des contacts. Il n'est pas averti du déclenchement de l'opération... pas plus que de Gaulle, *si parva licet componere magnis*⁹. C'est « un assaut direct, brutal, sans préavis¹⁰ ». Dûment chapitré par les Américains dans la confusion qui s'installe, et dont il tire un profit politique, diplomatique et militaire inespéré mais illusoire et temporaire à la mesure d'un expédient, Darlan, qui se trouve à Alger, ne tient pas à une action de la Flotte de haute mer contre les Anglo-américains. Il sait que la *Wehrmacht* est dans le même temps complètement engagée à Stalingrad et à la peine à El Alamein. C'est Laborde qui prend le relais de la collaboration militaire, en demandant en vain l'envoi de la Flotte de haute mer devant Alger et Oran. C'est le gouvernement Pétain qui accepte la proposition allemande d'une intervention



Le contre-torpilleur Tartu sabordé, le 27 novembre 1942 (DR).

de la *Luftwaffe* à partir de la Tunisie et de l'Est algérien.

Darlan a viré de bord, d'Alger et... seul.

Dans la Marine, les incertitudes, les revirements, les illusions peuvent traverser les carrés et les coursives : elle se bat jusqu'au bout. À Alger le 8 novembre, les marins sont en pointe de la résistance. À Oran, les 8 et 9 novembre, avisos et torpilleurs sont coulés par l'*United States Navy*. À Casablanca, le 8 novembre, c'est la sortie de la 2^e escadre légère du contre-amiral Raymond Gervais de Lafond qui y laisse quasiment toutes ses forces et les canons de 380 m/m du cuirassé *Jean-Bart* qui sont muselés par les 406 m/m américains du cuirassé *USS Massachusetts*. Les 9 et 10 novembre, la résistance de l'armée d'Afrique et de la Marine de Vichy aboutit à un retour offensif des Américains. À la fin de la journée du 10, lorsqu'intervient le cessez-le-feu qui couvre toute l'Afrique française du Nord (AFN), plus de 1 300 marins français sont morts ou disparus et sept navires de guerre ont été coulés.

Arguant du fait que le débarquement des Alliés et le cessez-le-feu en AFN rendent caduque la convention d'armistice du 22 juin 1940¹¹, Hitler décide de la mise en œuvre de l'opération « Anton », et l'occupation de la zone sud jusqu'à la mer, pour mettre en défense contre les Alliés les côtes méditerranéennes de la France. La zone non-occupée est envahie le 11

novembre. L'armée d'armistice est désarmée. La question du devenir de la flotte française, dont le port d'attache et la ville de Toulon demeurent encore un territoire libre de troupes allemandes, est posée. La *Seekriegsleitung* – la direction stratégique de la guerre navale du III^e Reich – observe cependant le 12 novembre 1942 que l'essentiel est « de rendre utilisable, pour la conduite de la guerre, la force et le potentiel de la flotte française, c'est-à-dire d'empêcher définitivement et efficacement que l'adversaire en tire profit¹² ». Contradictoire ? Interdits devant l'utilité relative de la Flotte de haute mer, au plan opérationnel, c'est bien plutôt l'hypothèse de sa neutralisation complète qui l'emporte aussi bien chez Hitler qu'à l'*OKM*¹³.

Quelle est cependant la valeur militaire de la Flotte, à ce moment de la guerre ? Quelle serait son utilité pour l'état-major allemand, et à quel coût ? Quelques faits méritent de retenir l'attention. Si la Flotte de haute mer s'est livrée à des exercices au large de Toulon et à des écoles à feu, elle n'a livré aucun combat depuis Mers el-Kébir, et seulement le *Strasbourg*. Deux ans d'inactivité, dans le moment d'un tournant de l'histoire navale, avec l'aéronavale, la lutte anti-sous-marine, les opérations combinées... Les défauts de la « belle marine » de 1939 ne se sont par ailleurs pas estompés : manque d'ap-

6 Thomas Vaisset et Philippe Vial, « Succès ou échec ? La mémoire divisée du sabordage de Toulon », *Revue Inflexions*, 2020/3, numéro 45, Paris, ministère des Armées, p. 45-60. Un éclairant article de Jean-Baptiste Bruneau, « Gloria Victis. L'écriture de l'histoire navale de la Seconde guerre mondiale », *Revue d'histoire maritime*, numéro 10-11, Paris, PUPS, 2010, p. 357-366.

7 Bernard Costagliola, *Darlan, la collaboration à tout prix*, Paris, CNRS éditions, 2015, et, du même auteur, *La Marine de Vichy. Blocus et collaboration juin 1940-novembre 1942*, Paris, Tallandier, 2009.

8 Le général de Gaulle adresse, le 12 novembre, un télégramme à des personnalités de la France combattante : « Les Américains jugent bon de ne pas négliger Darlan, croyant qu'éventuellement il pourrait empêcher la flotte de marcher avec les Allemands ». Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome 2 : « L'unité 1942-1944 », Paris, Plon, 1958, p. 399.

9 « S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes ». Virgile, *Les Géorgiques*, IV, 176 (NDLR).

10 Philippe Masson, *op. cit.*, 1983, p. 471.

11 En particulier l'article 8 relatif à la flotte de guerre laissée à la disposition du gouvernement français.

12 Hannsjörk Kowark, *op. cit.*, 1998, p. 42-43.

13 *Oberkommando der Marine* : état-major général de la Marine allemande.



L'amiral Darlan préside une cérémonie militaire à Alger, en novembre 1942 (DR).

pareils de détection, indigence de la défense contre avions, faible rayon d'action des forces légères et des sous-marins... La *Kriegsmarine* est très exactement renseignée sur l'état de la flotte de Toulon et ses capacités opérationnelles¹⁴. C'est à l'*Abwehr*¹⁵ qu'il revient d'évaluer « la disponibilité à naviguer de la flotte ». De janvier à novembre 1942, parviennent par un compte-rendu journalier « des informations précises sur le mouillage, l'état des équipements, la composition des effectifs, l'armement des bateaux un par un ».

Du côté des Allemands, Hitler ne croit plus en la flotte de surface, à partir de bâtiments d'escadre, après la fin du *Bismarck*, en mai 1941¹⁶. Novembre 1942 n'est pas juillet 1940. Toulon n'est pas Mers el-Kébir. La *Kriegsmarine* et les chantiers navals allemands font désormais porter l'effort sur la construction et l'emploi en nombre et en meutes des *U-Boote*. Avec succès en 1942. Les Allemands ont réduit les équipages de grands bâtiments de surface. Pour en réarmer d'autres, et des navires français, et dans quel état¹⁷ ? Seuls les Italiens, en première ligne désormais ? Peut-être, mais pas longtemps... Les deux flottes, française et italienne, sont d'ailleurs très comparables, avec des défauts qui leur vont bien plus que des qualités qui leur iraient mal. Que faire de

la flotte française ?

Du côté des Alliés, ce sont sur toutes les mers, dont la *Royal Navy* et l'*United States Navy* ont la maîtrise, des porte-avions de toutes catégories regroupés en *Task Forces* avec des *Destroyers* d'escorte armés pour la lutte anti-sous-marine et la protection des convois de *Liberty Ships* et, de surcroît, dans le Pacifique, le *Silent Service* de l'*United States Navy* et ses sous-marins qui sont parmi les meilleurs de l'histoire navale : la classe *Gato*. Que faire de la flotte française ?

Seuls Darlan et de Gaulle pourraient y trouver matière à un renforcement l'un de son autorité, l'autre de Forces navales françaises libres courageuses, mais peu nombreuses. Mais la Flotte ne répond plus à Darlan et de Gaulle a éprouvé l'attitude de la Marine, oscillant entre la neutralité et une collaboration quasi-militaire. De quoi faire réfléchir.

Le soir du 11 novembre, un conseil des ministres se tient à Vichy avec Pierre Laval revenu de Munich, où il a rencontré Hitler, ni dans les meilleures conditions ni au meilleur moment. L'ensemble du cabinet se dresse contre l'idée d'un cessez-le-feu en Afrique du Nord et décide d'une politique de défense « à outrance » contre les Anglo-Américains, aux côtés des Allemands. En attendant de reprendre

l'Afrique française du nord, avec leur concours et avec la Flotte. Le contre-amiral Paul Auphan, jeune secrétaire d'État à la Marine sans pouvoir et homme-lige de Darlan, est complètement isolé.

À journée décisive, question décisive : pourquoi la Flotte de haute mer n'a-t-elle pas appareillé ?

Dans l'après-midi du 11, une proclamation publique du préfet maritime apprend que les Allemands se dirigent vers la Méditerranée. L'émotion des équipages est à son comble. Sur le *Colbert*, des cris favorables à l'appareillage se font entendre. Sur le *Strasbourg*, le navire-amiral, une vingtaine d'hommes se rassemblent sur la plage avant et doivent être dispersés par les officiers. Des cadres résistants de l'arsenal commencent à faire camoufler du matériel. Le général de Gaulle lance ce jour-là un nouvel appel aux militaires pour qu'ils rejoignent la France Libre. Le lendemain, c'est au tour de l'amiral Philippe Auboyneau, commandant en chef des Forces navales françaises libres, d'exhorter « les officiers et marins de la flotte de Toulon » au départ¹⁸.

L'appel direct à rallier Dakar que lance à la flotte l'amiral Darlan le 13 novembre, alors qu'il se trouve à Alger depuis le 5 novembre, est clair. Il l'adresse à son chef, mais surtout aux états-majors, à la maîtrise et aux équipages d'une flotte de guerre dont il estime que son passé et son présent lui confèrent des droits singuliers sur leur avenir, c'est-à-dire sur le sien et sur la sienne. La réponse de l'amiral de Laborde l'est tout autant : un refus cinglant, duquel exsude un mépris ancien.

Plusieurs éléments de poids se conjuguent pour l'expliquer. La personnalité de l'amiral de Laborde, peut-être. S'il est vrai qu'il est respecté dans une Marine encore très traditionaliste et conformiste, il y a plus. Depuis 1940, la France vit une crise de l'Armée et une crise dans l'Armée. Une crise de l'État et une crise dans l'État. Une crise de l'Armée et une crise de l'État. Parce qu'en France, c'est la permanence de l'État qui est garante de celle de la Nation. Parce que l'État s'incarne d'abord et en premier lieu dans l'Armée, depuis l'ordonnance royale du 2 novembre 1439 de Charles VII qui crée l'armée permanente, comme le colonel de Gaulle l'avait illustré dans *La France et son Armée* (Paris, Plon

¹⁴ Hannsjörk Kowark, *op. cit.*, 1998, p. 23.

¹⁵ L'*Abwehr* est le service de renseignement militaire allemand.

¹⁶ Deux mois plus tard, le 30 janvier 1943, l'amiral Karl Dönitz remplace l'amiral Erich Raeder au commandement de la *Kriegsmarine* et les grands bâtiments de surface sont mis en réserve. Cf. Hannsjörk Kowark, *op. cit.*, 1998, et François-Emmanuel Brézet, *Hitler et la mer*, Paris, Perrin, 2019.

¹⁷ À l'exception de bâtiments d'escorte, de transport ou de servitude dont la *Kriegsmarine* a l'utilité en Méditerranée. Toulon devient en revanche une excellente base arrière pour les sous-marins allemands et italiens, dès mars 1943.

¹⁸ Jean-Marie Guillon, *La Résistance dans le Var. Essai d'histoire politique*, thèse d'histoire, université Aix-Marseille 1, 1989, deuxième partie : « Une opinion résignée ? Le Var et les occupations de novembre 1942 au printemps 1944 », ch. 1 : « Novembre 1942. Illusions, désillusions ». L'historien américain H. P. Willmott insiste également sur les manifestations à bord du *Strasbourg*, du *Foch*, du *Colbert* et du *Kersaint*, vite contenues et réprimées sans détours par les officiers de ces bords (« suppressed very quickly and in a forthright manner »). Il suggère une divergence entre les équipages et les états-majors, et au sein même du corps des officiers, s'agissant de la question de l'appareillage. Cf. H. P. Willmott, *op. cit.*, 2010, p. 236.

1938)¹⁹.

L'armistice et la capitulation changent la donne. Comprendre ce qui se joue, refuser la défaite, s'engager pour résister signifie bien sûr s'insurger contre le gouvernement du maréchal Pétain, mais aussi contre l'État et contre l'Armée. L'appel du 18 juin 1940 doit être lu ainsi : l'armistice n'est pas la seule voie possible. La résistance est l'autre terme de l'alternative. L'accomplissement silencieux du devoir imposé par la hiérarchie doit cesser. De Gaulle invoque en fait des valeurs supérieures à la discipline, à partir d'un refus qui ne se fonde pas sur une seule analyse politique ou militaire, mais qui repose sur une posture morale qui ne le quitte jamais, de 1940 à 1945. Ce qui est vrai en 1940 l'est encore bien plus en 1942.

La guerre cesse en effet d'être un destin collectif dont une défaite temporaire imposerait sa loi à un État, à une Nation, à leur Armée. Pour l'Armée, c'est le renversement de ses propres valeurs. Non plus la discipline et l'obéissance, mais un état de conscience qui détermine un choix individuel, dans un milieu militaire plus porté par sa formation, ses traditions, l'entre-soi qui y règne à choisir l'ordre. Ce n'est pas un choix théorique : Dakar, le Gabon, la Syrie sont des combats dont certains sont meurtriers. Diego-Suarez aussi. L'Afrique du Nord également. Dans l'histoire de la conscience du corps militaire, vient le temps des individus. À la décision collective de l'État s'oppose une forme de guerre individuelle dans le moment de la décision, de l'esprit, de la forme de la lutte²⁰. C'est l'essence même de la France Libre.

Pas pour Laborde. Ce qui l'emporte, c'est l'exécution des clauses de l'armistice, la parole du Führer, l'autorité du Maréchal. On est loin d'une seule question de caractère et de discipline militaire. C'est le choix du désarmement face à celui de l'engagement. Désarmer l'armée d'armistice et neutraliser la flotte : c'est exactement ce que veulent les Allemands, et c'est ce que décide Hitler le 18 novembre en déclenchant l'opération *Lila*. « Hitler lui-même savait très bien que dans les jours qui suivraient le franchissement de la ligne de démarcation, il ne disposerait d'aucun moyen militaire pour empêcher un départ de la flotte française » que l'*Oberkommando der Marine* (OKM) évaluait à « un délai

de 4 à 6 heures²¹ ».

Le 12 novembre, le commandant en chef de la Flotte de haute mer allait plus loin. Il réunit les commandants des navires placés sous ses ordres et leur demande leur parole que « les forces placées sous leurs ordres n'entreprendront aucune action dirigée contre les puissances de l'Axe et défendront Toulon contre les Anglo-Saxons et les Français ennemis du Maréchal²² », ainsi que lui-même et l'amiral Marquis l'ont déjà fait. Tous acceptent ce qui pourrait conduire à un acte de co-belligérance de fait. Tous sauf un : le capitaine de vaisseau Louis-Marie Pothuau, commandant le contre-torpilleur *Tartu* et la 5^e division de contre-torpilleurs. Il est aussitôt relevé de son commandement²³. Pour les autres, c'est une terrible responsabilité plurielle qui contraint aussi, dans le même temps et le même mouvement, ce collectif singulier qu'est une flotte de guerre.

Le 15 novembre 1942, l'amiral Jean de Laborde adresse un ordre du jour aux états-majors et équipages des Forces de haute mer.

« La place forte de Toulon [...] reste, ainsi que les Forces de haute mer, entièrement sous les commandements de la Marine française. Cette situation est uniquement due aux sentiments d'admiration qu'ont inspirés aux Hautes Autorités de l'Axe la conduite héroïque de la 2^e escadre légère et de la Marine en Algérie et au Maroc, qui sont restés fidèles à leur serment jusqu'au sacrifice [...]. Le maintien de cette situation dépend de vous.

À l'heure où des chefs de plus haut rang perdent le sentiment de leur devoir [...], la mémoire de nos camarades tombés au champ d'honneur l'exige [...]. Le Maréchal m'a chargé de vous dire qu'il comptait sur vous pour sauver l'unité et l'honneur de la France. Je compte qu'aucun de vous ne sera assez inconscient pour ne pas comprendre ce devoir²⁴ ».

Laborde ou un autre d'ailleurs, peu importe. Amiraux de Vichy et de Saïgon, aux Antilles et au Levant, à Alger, Oran, Casablanca ou Bizerte, jusqu'à Bléhaut ou Platon, la liturgie est la même²⁵. Vichy n'est pas qu'une catégorie historique. C'est un virus du comportement.

Le ralliement aux Alliés est inconcevable, la guerre aux côtés des Allemands impossible, le sabotage la solution.

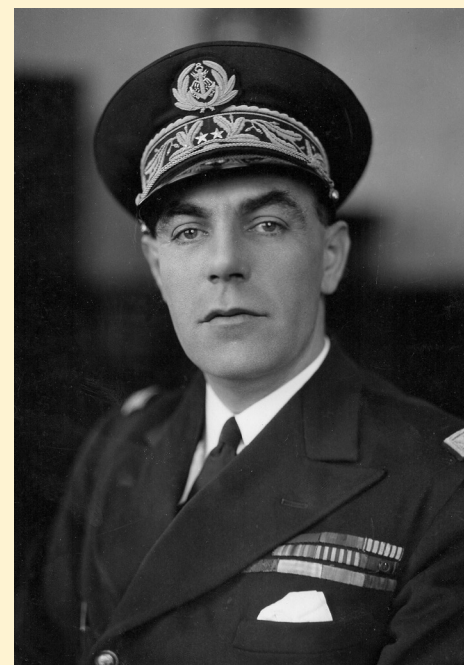
L'état d'esprit de la Flotte est le second

terme de l'équation de l'appareillage.

Il est utile à la compréhension du sabotage de rappeler qu'il se greffe sur une lourde antériorité. Le débarquement des Alliés américains et britanniques en Afrique du Nord, s'il est bien une première étape vers la libération de la France, vient remettre en mémoire deux ans et demi d'affrontements dont certains furent sanglants. Mers el-Kébir, mais aussi Dakar, le Gabon, la Syrie et Diego-Suarez. Autant de combats dont certains furent de surcroît fratricides. Un terrain propice à la propagande de Vichy, en France et sur les bords, à un moment où le régime est contesté, en particulier à l'égard d'une politique antisémite d'État portée au fer rouge lors de la rafle du Vél d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942, et où seule émerge encore la figure emblématique mais de plus en plus ambiguë du Maréchal.

Rien n'est vraiment comparable en histoire.

Le 8 septembre 1943, à neuf mois du sabotage de la flotte, le maréchal Pietro Badoglio annonce que l'Italie a signé le 3 septembre à Cassibile un armistice qui conduit à un renversement des alliances. Les Alliés envahissent la Péninsule pour en chasser les forces du *Reich*. La *Wehrmacht* prend le contrôle de Rome en y déployant des blindés et de l'infanterie. La



L'amiral Philippe Auboyneau, commandant des Forces navales françaises libres (coll. FFL, fonds AFNFL).

19 Tristan Lecoq, « Pourquoi enseigner De Gaulle ? », *Revue politique et parlementaire*, numéro 1094-1095, Paris, juillet 2020, p. 55-59.

20 Tristan Lecoq, *Enseigner De Gaulle*, Paris, Canopé, 2018.

21 Hannsjörk Kowark, *op. cit.*, 1998, p. 42 et 28.

22 Philippe Masson, *op. cit.*, 1983, p. 482.

23 Affecté à Vichy le 27 novembre 1942, il prend une part active à la Résistance. Il est arrêté en novembre 1943 par la Gestapo alors qu'il tente de gagner l'AFN. Déporté, il revient en 1945 et rejoint l'état-major de la Marine. Il termine sa carrière comme vice-amiral et major général de la Marine (1953-1956).

24 *Ordre du jour numéro 185* EMI de l'amiral de Laborde, commandant en chef les Forces de Haute mer. Hoover Institute, *La vie en France sous l'occupation 1940-1944*, tome 2, Paris, Plon, 1957, p. 859.

25 Odile Girardin-Thiébeaud, *Les amiraux de Vichy*, Paris, Ministère de la défense/Nouveau Monde éditions, 2016.



Londres, 11 novembre 1942. Le général de Gaulle prononce un discours aux Français Libres réunis à l'Albert Hall le 11 novembre 1942 (© Musée de l'Ordre de la Libération).

Waffen SS est aussi de la partie. Du côté italien, aucune directive n'est donnée par le gouvernement ni par le général Vittorio Ambrosio, chef d'état-major général.

La *Regia Marina* aligne au moment de la signature de l'armistice cinq cuirassés, huit croiseurs, sept croiseurs auxiliaires, vingt-trois sous-marins, trente-sept contre-torpilleurs et torpilleurs. Ces forces sont réparties entre La Spezia, Gênes, Tarente, l'Albanie, la Corse, Dantzig et même dans des ports... japonais ! Conformément aux accords passés avec les Alliés, les unités de La Spezia et Gênes quittent le 9 septembre la péninsule pour rallier la Sardaigne ou Malte. Elles sont attaquées par les bombardiers de la *Luftwaffe*. Le cuirassé *Roma* est coulé avec l'amiral Carlo Bergamini à son bord. 1 552 officiers, officiers mariniers, quartiers maîtres et marins y laissent la vie²⁶. Faute de pouvoir vaincre, la *Regia Marina* a combattu.

Le soir du sabordage, le général de Gaulle s'exprime sur les ondes de la BBC.

« La flotte de Toulon, cette flotte de la France, vient de disparaître. Au moment où nos navires allaient être saisis par l'ennemi, le réflexe national a joué dans les âmes des équipages et des états-majors. En un instant, les chefs, les officiers, les marins ont vu se déchirer le voile atroce que, depuis juin 1940, le mensonge ten-

daît devant leurs yeux. Ils ont compris en un instant à quel aboutissement infâme ils allaient être acculés. Privés, sans doute, de toute autre issue, ces marins français ont, de leurs mains, détruit la flotte française afin que soit, du moins, épargnée à la patrie la honte suprême de voir ces vaisseaux devenir les vaisseaux de l'ennemi.

La France a entendu le canon de Toulon, l'éclatement des explosions, les coups de fusil désespérés de l'ultime résistance. Un frisson de douleur, de pitié, de fureur l'a traversée toute entière. Ce malheur qui s'ajoute à tous ses malheurs achève de la dresser et de la rassembler. Oui, de la rassembler dans la volonté unanime d'effacer, par la victoire, toutes les atroces conséquences du désastre et de l'abandon. Vaincre, il n'est pas d'autre voie. Il n'y en a jamais eu d'autre²⁷ ».

Dans cette phase de la guerre où tout se joue, le sabordage de la flotte à Toulon, le 27 novembre 1942 est-il un succès ou un échec ? Pour qui et pour quoi ? Est-ce bien « le réflexe national » qui a joué ? Le mensonge de l'armistice est-il d'un coup compris ? N'y avait-il pas une « autre issue » ? Cette allocution dans laquelle affleurent les restrictions, les « sans doute », les « du moins » s'achève par l'essentiel. C'est bien et ce n'est bien qu'« un mal-



Le lieutenant de vaisseau François Drogou, commandant du sous-marin Narval, à l'hiver 1939-1940 (DR).

26 C. Vidal, « La marine italienne et l'armistice du 3 septembre 1943 », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 1^{re} année, numéro 2, p. 98-101, Paris, Presses universitaires de France, mars 1951.

27 Charles De Gaulle, *Discours et messages*, tome 1 : « Pendant la guerre. Juin 1940-janvier 1946 », Paris, Plon, 1970, p. 244.

heur qui s'ajoute à tous les autres » pour reprendre l'expression même du général de Gaulle en conclusion de son discours radiodiffusé. Il va plus loin et plus fort dans ses *Mémoires de guerre* : c'est bien « le suicide le plus lamentable et le plus stérile qu'on puisse imaginer²⁸ ».

Il faudra ensuite rassembler et « effacer les conséquences du désastre et de l'abandon », à commencer par une Marine qui n'en finit pas de se déchirer sous les yeux de l'ennemi²⁹. La reconstruction d'une seule et même Marine, en 1943, en est d'autant plus complexe³⁰. Les jugements

issus des procès faits à la Libération aux amiraux de Vichy, dans leur sévérité calculée, portent aussi comme l'image projetée du désastre et de l'abandon³¹.

Si l'on peut comprendre que les Français, pris pour beaucoup aux pièges de la propagande du régime, de l'attitude des élites, d'une morne passivité, n'aient pu suivre que pour partie la partie qui se jouait à Toulon à l'échelle d'une guerre mondiale et maritime, que dire d'officiers de marine formés, par essence et par construction, à des vues larges sur l'avant ? Ressemblaient-ils donc tant à tant de leurs aînés,

engoncés dans leurs préjugés, leurs présumptions, leurs prétentions ? Pas tous. Mais c'est bien la France Libre qui fit naître, pour ne citer que les morts, Drogou et d'Estienne d'Orves, Détrouyat et Trolley de Prévaux.

Capitaine de vaisseau (CR) Tristan Lecoq
Inspecteur général
(histoire - géographie)
Membre de l'académie de Marine
Membre associé de l'Inspection
générale des Affaires maritimes

CARTES DE VŒUX 2023

18€ les 10 cartes et enveloppes (port compris)



M./Mme/Mlle :

Adresse :

Code postal : Ville :

Désire recevoir paquet(s) de 10 cartes de vœux Bir Hakeim
 10 cartes de vœux FFL

au tarif de 18 € le paquet avec enveloppes et joins, à cet effet,

un chèque de : euros, libellé à l'ordre de la **Fondation de la France Libre** à adresser à :

Fondation de la France Libre - 16 cour des Petites-Écuries 75010 Paris

Vous préférez effectuer un paiement par carte bancaire ? Des lots de 10 cartes de vœux sont disponibles dans la boutique en ligne de la Fondation : www.france-libre.net/shop/.

Liste des donateurs

Nous publions ci-dessous une quatrième liste des personnes qui ont accepté de faire un don en faveur des activités de la Fondation pour le 80^e anniversaire de la bataille de Bir Hakeim.

Association AFL Ar Zénith
 Assouly Serge
 Bailleul Patrick
 Baron Manuel
 Bataillon-Debès Alain
 Cabot Marie-Hélène
 Campana Roland

Cauvin Suzette
 Châtel Marie-Hélène
 Châtel Pierre
 Clémenti Danièle
 Clémenti Lucette
 Cuttier Pierre
 Fischer Hubert

Guillaud Paul
 Haumesser Claude
 Hupin Pierre
 Le Garrec Nathan
 Legentilhomme Daniel
 Letilleul Alain
 Martin Jacques

Montigny Bernard
 Olivieri Monique
 Pace Christian
 Paule Patrick
 Prévost Laurent
 Salmon Jean-Yves
 Thévenot Pierre-André

28 Charles De Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome 2 : « L'unité : 1942-1944 », Paris, Plon, 1956, p. 49.

29 Charles De Gaulle, *Discours et messages*, tome 1 : « Pendant la guerre. Juin 1940-janvier 1946 », Paris, Plon, 1970, p. 244.

30 Tristan Lecoq, « Refaire l'Armée française (1943-1945). L'outil militaire, l'instrument politique, le contrôle opérationnel », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, numéro 257, janvier-mars 2015, Paris, Presses universitaires de France, avril 2015, p. 137-153. Les Alliés ne fournirent à la Marine de 1944, sous leur contrôle opérationnel, que des unités légères, pas de porte-avions, ni de sous-marins.

31 L'amiral de la flotte François Darlan avait été assassiné le 24 décembre 1942 à Alger. « Il est possible qu'on ne plaigne pas plus à Alger qu'à Vichy l'infortuné Darlan. L'histoire sera plus juste, je pense, quand les temps redevenus sereins, on fera le bilan de ce Gascon qui n'avait plus d'autre ambition que de mourir sénateur en fumant sa dernière pipe à Nérac, et que le destin chargea de ces responsabilités capitales auxquelles il ne fut pas toujours inférieur », écrit Maurice Martin du Gard le 26 décembre dans *La chronique de Vichy* (Paris, Flammarion, 1975, p. 226). À voir.

Histoire d'un Français Libre Marcel Pahlawan



Marcel Pahlawan en civil (coll. familiale).

Nous commémorons en ce mois de mai 2022 les quatre-vingts ans de la bataille de Bir-Hakeim qui s'est déroulée en Libye au milieu de la Seconde Guerre mondiale.

Voici l'histoire de Marcel Pahlawan, jeune médecin irakien qui participa à cette aventure, en s'engageant en Syrie dans les Forces françaises libres pour combattre les troupes allemandes.

Il est le fils de Jean Pahlawan, né à Bagdad, Perse ottoman (un de ses ancêtres d'origine française, Jean Raymond, a été consul de France à Bassorah puis à Bagdad de 1812 à 1815). Celui-ci est marié à une Française, Jeanne Villecroze, née à Alep, où son père est un riche négociant. Ils auront quatre enfants, dont Marcel, leur fils cadet. Jean occupe différents postes au sein de la Banque ottomane puis est nommé directeur de la Banque de Syrie et du Liban en 1920. Le couple s'installe à Damas puis à Beyrouth.

Marcel fait de bonnes études au collège des jésuites de Beyrouth, et, après son baccalauréat, entame des études à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de cette ville de 1928 à 1934. Puis, son diplôme acquis, il part à Paris pour se spécialiser en cardiologie et dans le traitement des maladies digestives. De re-

tour en Syrie en 1937 pour y exercer son métier, il se marie à Damas en 1940 avec une Française, Yvonne Cirou, fille d'un magistrat en poste sur le territoire depuis 1920. Cette date marque l'entrée en vigueur du mandat octroyé à la France par la Société des Nations sur la Syrie et le Liban, au lendemain de la guerre de 1914-1918.

Déclenchée en septembre 1939, la Seconde Guerre mondiale touche bientôt le Moyen-Orient. Marcel Pahlawan rejoint les Forces françaises libres (FFL) en novembre 1941 et signe un acte d'engagement volontaire comme médecin technicien avec le grade de sous-lieutenant. Il est affecté comme chef de l'infirmerie de garnison d'Alep située dans la célèbre et ancienne citadelle de cette ville. Très vite, il laisse famille et situation à Alep et va participer à l'épopée de la 1^{re} brigade française libre sous les ordres du général Koenig en Libye contre les forces germano-italiennes de Rommel.

Médecin dans la guerre du désert

Il est médecin chef de la 22^e compagnie nord-africaine à Bir Hakeim du 27 mai au 10 juin 1942 où il gagne sa première et magnifique citation ainsi libellée : « officier médecin d'un rare courage ; pendant la durée du siège de Bir Hakeim s'est exposé sans cesse pour ramasser les blessés et leur prodiguer immédiatement des soins, quelle que soit l'intensité du feu ennemi. A fait l'admiration de tous. »

Lors de la sortie de vive force du camp retranché dans la nuit du 10 au 11 juin, mission remplie, son ambulance saute sur une mine et prend feu. Il réussit à extraire, avec son conducteur-infirmier, les trois blessés en brancard qu'ils transportaient. Il est capturé, conduit dans un nid de mitrailleuses allemand, mais s'en échappe en profitant d'un tir d'artillerie qui le recouvre de sable, erre un long moment seul dans le désert, sans boussole, puis s'accroche désespérément à la roue de secours d'un véhicule passant par là, tous feux éteints. Il est ainsi récupéré pour rejoindre les troupes franco-anglaises placées en recueil.

Quelques semaines plus tard, il participe aux durs combats d'El Alamein, à El Himeimat, dirigeant un poste de secours pour la 13^e demi-brigade de Légion étrangère (13^e DBLE) et le 1^{er} régiment d'artillerie (1^{er} RA), prouvant à nouveau son courage.

À l'issue de cette bataille, il est nommé, à titre exceptionnel, médecin lieutenant autochtone le 1^{er} octobre 1942 et affecté aux Troupes spéciales du Levant, sur un poste de médecin à Beyrouth qu'il connaissait bien. Il y reste presque trois ans. Il est naturalisé Français en 1944 et promu capitaine en fin d'année.

Indochine, Algérie et Allemagne

Volontaire pour servir à nouveau dans une unité combattante, il est affecté au bataillon de marche du 5^e régiment étranger d'infanterie (5^e REI) en mai 1945. Il sert aux Indes, en Chine et en Indochine, où il est de tous les engagements, remarqué par son dévouement, son mépris du danger et sa conscience professionnelle. Il sera cité deux fois à l'ordre de la division, en juin 1946 après l'opération du BAM-MO, puis celle menée en août 1947 dans le Haut-Tonkin pour ses actions sur la ligne de feu et l'exemple qu'il donne à tous.

Ayant quitté l'Indochine en octobre 1947, il apprend que son épouse et ses trois enfants ont été rapatriés du Levant à la fin du mandat français, quelques mois plus tôt, et l'attendent chez une belle-sœur qui les héberge à Bougie (Algérie) temporairement...

Sans le moindre répit, il retrouve la Légion étrangère et sa famille, en Algérie maintenant, où il est affecté comme médecin au camp de Nouvion puis à Sidi Bel Abbès, au 1^{er} régiment étranger. Quatorze années durant, il contribue à l'œuvre de pacification de ce sous-secteur, obtenant



Carte d'identité de Marcel Pahlawan en uniforme (coll. familiale).

une nouvelle citation pour son dévouement sans limite à l'infirmerie de garnison, auprès des familles des cadres et dans l'assistance médicale des anciens combattants de souche nord-africaine. Promu commandant médecin en janvier 1954, il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1956 et devient médecin chef du 1^{er} RE puis de la Légion étrangère. Promu lieutenant-colonel en 1961, il quitte le 1^{er} RE et rejoint les forces françaises en Allemagne comme médecin d'hôpital à Tübingen puis médecin-chef du secteur centre, à Baden-Baden, où il fait montre de ses qualités de clinicien expérimenté, de son sens d'organisateur et de ses grandes qualités humaines.

Médecin-colonel en 1965, sa carrière exemplaire lui vaut d'être fait officier dans l'ordre de la Légion d'honneur en juillet 1968. Atteint par la limite d'âge, il quitte le service actif la même année, au cours d'une émouvante cérémonie présidée par le général Massu, ancien Français Libre comme lui, commandant le 2^e corps d'armée et les Forces françaises en Allemagne (FFA).

En temps de paix comme de guerre, le médecin colonel Marcel Pahlawan a su, en toutes circonstances, conquérir la confiance, la reconnaissance et l'estime de tous. Il aura bien servi son pays.



Insigne du 22^e bataillon de marche nord-africain (coll. familiale).

Des années de retraite active à Marseille

Il se retire pour sa retraite à Marseille, port d'attache de sa famille depuis l'installation de ses parents en 1949, à leur retour du Levant. Il continue à mener plusieurs activités au cours de cette période comme formateur à la Croix-Rouge et membre du centre de réforme et de pension d'invalidité des Armées. À ce titre, il obtient la médaille de vermeil de la Croix-Rouge et la médaille d'honneur du service de santé des Armées. Enfin, il garde des contacts étroits avec la Légion étrangère et le 1^{er} RE, désormais installé à Aubagne après son départ de Sidi Bel Abbès en 1962.

Il décède en janvier 2004 à l'âge de 94 ans, au terme d'une vie bien remplie. Il a combattu pour la France, qu'il a rejointe pour les valeurs qu'elle représente, et participé ainsi à l'histoire de notre pays.

C'était mon grand-père !

**Guillaume Pahlawan
(Avec la collaboration de son oncle
Bernard Pahlawan)**



Rééquipement de la 1^{re} BFL par les Britanniques après la sortie de vive force de Bir Hakeim (coll. familiale).

HISTOIRE

Nota bene. Ironie ou clin d'œil de l'Histoire, les deux fils aînés de Marcel Pahlawan, Bernard et Jean-Louis, sont rentrés à l'école de Saint-Cyr en 1961, ont fait une belle carrière dans l'armée, l'un dans l'Infanterie mécanisée, l'autre dans les troupes de marine. Ils appartenaient à la promotion Bir-Hakeim (1961-1963). Heureuse coïncidence ! Inutile de décrire la joie et la fierté de leur père...



Cérémonie de remise de décoration à Marcel Pahlawan, à droite de la photo (coll. familiale).



Marcel Pahlawan avec ses décorations (coll. familiale).



Marcel Pahlawan après son départ en retraite de l'armée (coll. familiale).



Marcel Pahlawan avec son équipe en Algérie (coll. familiale).

Michel Cherrier, évadé de France par l'Espagne en décembre 1942, fêtera ses 102 ans le 23 février 2023

Patriote intransigeant, Michel Cherrier s'est fait la promesse en juin 1940, à 19 ans, de rallier les Français Libres ; il y est parvenu trois ans plus tard, à l'issue d'une épopée remarquable. Penchons-nous sur le parcours de ce vétéran modeste et discret, évadé de France et interné en Espagne, engagé volontaire dans les forces navales combattantes. Fait à souligner, il a franchi les Pyrénées en décembre 1942 non pas pour échapper à un quelconque service du travail obligatoire (généralisé en février 1943), mais pour libérer son pays du joug nazi.



Michel Cherrier en compagnie de sa sœur (au milieu) et de sa cousine Madeleine, au début des années 1930 (coll. Michel Cherrier).

1921-1939. Jeunesse entre le Berry et la Normandie

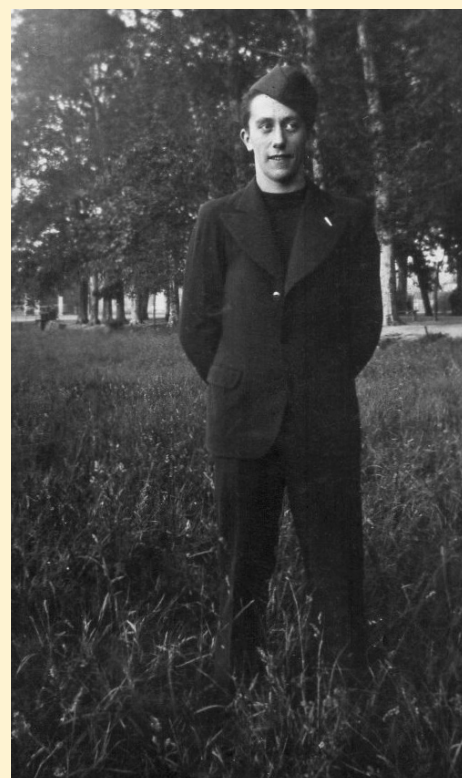
Michel Cherrier voit le jour le 23 février 1921 à l'hôtel de la gare de Dives-sur-Mer, sur la Côte Fleurie, d'une mère normande et d'un père berrichon vétéran de la Grande Guerre dans la cavalerie et l'artillerie. À la suite du décès de sa mère alors qu'il a cinq ans, sa sœur et lui sont envoyés plusieurs années chez leur oncle Louis, boulanger à Bourges, puis à Laugère, sur le canal du Berry : c'est là qu'il se fait la promesse de marcher sur ses pas une fois grand. De retour en Normandie, Michel Cherrier termine sa scolarité et, ayant eu la possibilité de poursuivre dans le secondaire, il décide résolument de demeurer fidèle à son oncle, étant plein d'admiration pour lui. L'adolescent entame un apprentissage de pâtisserie de deux ans à Trouville : « Il fallait bosser très dur, sans jamais compter ses heures, mais il régnait une conscience professionnelle hors pair et un esprit d'équipe plein d'enthousiasme entre chefs, touristes, apprentis... » Cette camaraderie, il la retrouvera quelques années plus tard dans la marine, après son évasion de France par l'Espagne.

En 1939, il suit son père Henri qui, jusque-là hôtelier à Dives-sur-Mer,

doit vendre son établissement pour raisons financières et parvient, en location, à acheter le bail d'un restaurant moderne du centre-ville de Caen, la brasserie Eden, jouxtant le cinéma du même nom, rue du Onze-Novembre. Michel Cherrier est quant à lui employé dans une importante boulangerie de la rue d'Auge, près de la gare, la maison Paumard. Le 3 septembre 1939, la Grande-Bretagne, puis la France, déclarent la guerre à l'Allemagne : « "Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts", comme on le lisait sur les affiches en ville. Je voyais des files de gars à peine plus âgés que moi arriver à la Caserne Hamelin, sur les quais de l'Orne juste derrière la brasserie de mon père, qui en ressortaient peu après en tenue kaki, tout fiers. Je me disais : mon tour viendra, et nous croyions dans la victoire. »

Mais au printemps de 1940, le Blitzkrieg s'abat sur le Benelux et la France. En quelques semaines, des flots de réfugiés d'abord belges et, dans une moindre mesure, hollandais, puis de l'ensemble des provinces du Nord de la France, fuient en direction du Sud en espérant échapper à la Wehrmacht. Vers le 10 juin 1940, celle-ci atteint sans grande difficulté les bords de la Seine et la fran-

chit, avec en ligne de mire Cherbourg, Le Mans, Brest, Nantes... « Alors, mon père m'a fait venir à la brasserie en m'expliquant que les Allemands ne lui feraient pas mal mais que moi, je ne devais pas rester là et qu'il serait plus sûr d'aller me réfugier dans le Berry, dans sa famille, sur Neuilly-[en-Sancerre] et Crézancy-en-Sancerre. D'après lui, les Allemands auraient de toute façon des difficultés à passer la Loire ». Alors, Michel Cherrier part en vélo avec un employé de son père, remontant sans traîner des files de civils en plein exode : « Arrivés aux abords de la Loire, nous avons subi un mitraillage de quelques appareils dont il se disait qu'ils étaient italiens. Je ne me souviens pas avoir vu de morts ou de blessés, étant tellement absorbé dans mon objectif de rejoindre au plus vite le département du Cher. » Une fois traversé le fleuve avec succès, son camarade poursuit seul en



Durant la « drôle de guerre », sur le cours de la Prairie de Caen, Michel Cherrier coiffant le bonnet de police kaki d'un camarade mobilisé (coll. Michel Cherrier).

direction de Poitiers, Michel continuant de rouler vers le Berry. Il y a encore de nombreux réfugiés sur les routes, parmi lesquels des grappes de soldats français ayant pu jusque là échapper à la capture. En revanche, ils n'organisent manifestement plus de solide position de résistance : « Tard de nuit, peu avant d'atteindre le bourg de Henrichemont, j'ai soudain observé une lumière qui clignotait sur la chaussée, puis j'ai discerné un militaire qui m'a fait stopper afin de contrôler mon identité : il s'agissait du tout premier soldat allemand que je voyais de la guerre. L'homme n'était pas agressif à mon égard. » Le lendemain, il poursuit son périple au milieu de colonnes adverses : « Cuisines roulantes, pièces d'artillerie, atelages hippomobiles, véhicules radio ; c'est étrange de dire ça, mais j'étais sur le coup presque admiratif de leur tenue, de leur discipline : tout était rutilant... Une fois arrivé chez les cousins aubergistes à Neuilly-en-Sancerre, j'ai trouvé à m'occuper chez le petit boulanger du village. Là, nous avons dû cohabiter avec les Allemands qui y stationnaient. Ça se passait dans un assez bon esprit, un troc s'est même organisé avec eux, ils semblaient respectueux. Aucun acte de résistance de notre part à ce stade du conflit, nos armées – moins la marine – ayant été balayées malgré une résistance souvent courageuse et sanglante. À cette époque où commençaient à se mettre en place les modalités de l'armistice, l'écrasante majorité des Français pensaient qu'à plus ou moins long terme, c'était foutu et que l'Angleterre ne tarderait plus à subir le même sort. » Toutefois, dès ces journées de la fin de juin 1940, Michel Cherrier a dans l'idée irréductible de contribuer tôt ou tard à la revanche : « À l'école, nous avons été élevés dans le plus profond respect de notre pays, de son histoire, dans la vénération de nos aïeux et le succès des armes de la France, de Jeanne d'Arc à nos aînés directs les "Poilus". De plus, nous avons foi dans notre empire colonial et ses nombreux peuples. Un soir, au moment du souper, des réfugiés parisiens installés à l'auberge de mon cousin Gaston ont évoqué un général qui appellerait à poursuivre la lutte au côté des Anglais. J'ai alors répondu spontanément devant tout le monde : "J'irai !". C'est tout juste si on ne m'a pas ri au nez. Cependant, au fond de moi, je savais que dorénavant, je mettrais tout en œuvre pour rejoindre ces dissidents qui avaient refusé de déposer les armes, derrière ce général dont, bientôt, le monde entier connaîtrait le nom. » Au cours de l'été, Michel Cherrier reprend sa route en direction du sud

de la France, ayant pour l'heure dans la vague idée de s'engager dans les forces navales, s'imaginant que, peut-être, se formeraient des noyaux dissidents et qu'il serait ensuite possible de rejoindre Gibraltar, voire l'Angleterre... beaucoup d'hypothèses, auxquelles un terme est mis à Tarare, non loin de Lyon : « Des gendarmes m'ont arrêté et, comme je n'avais pas d'immatriculation sur ma bicyclette, ils m'ont collé une contravention en me sommant de retourner illico d'où je venais, dans le Calvados. »

1940-1941. L'Occupation sur Caen et dans le Cher

De retour à Caen, le jeune ouvrier boulanger de 19 ans reprend le travail rue d'Age : « Il fallait se débrouiller, faire avec l'occupant et les restrictions. Honnêtement, pour nous ça allait encore. Du reste, pour autant que je m'en souviens, les soldats allemands stationnant sur Caen étaient corrects et plutôt accommodants, certains officiers venaient déjeuner à la brasserie Eden et de nombreux soldats nous achetaient des pâtisseries, tartes... mais dans mon esprit, l'occupation de notre beau pays par une puissance étrangère n'était pas pour autant tolérable et il faudrait bien prendre son courage à deux mains pour qu'elle cessât. »

À l'été de 1941, Michel Cherrier a le dessein de gagner la zone libre, mais il lui faut d'abord franchir la ligne de démarcation, dont il se rapproche : « Si, là aussi, un flou total régnait au départ, j'avais comme plan de gagner l'Espagne, qui était neutre et dont le bruit courrait que l'on pouvait, ensuite, atteindre le rocher de Gibraltar. À la mi-1941, j'ai passé quelques temps chez des cousins paysans à Crézancy-en-Sancerre et travaillé en boulangerie à Marmagne, à deux pas de la ligne de démarcation dans le Cher. Après quelques prises de renseignement, j'ai pris le risque de monter, en gare de triage de Vierzon, dans un train de nuit en partance pour le Sud. Là, profitant du moment où l'engin desserrait ses freins, à la faveur de l'obscurité je me suis élancé à travers la fumée mais, hélas, une sentinelle allemande se trouvait exactement là où je venais de grimper, dans la vigie du wagon ! Avec son pistolet braqué dans mon dos et l'imparable "Los, raus !" », il m'a emmené jusqu'au "poste K" de la gare. » Michel Cherrier passe le reste de la nuit dans les sous-sols de la mairie de Vierzon, avant d'être conduit pour interrogatoire à la Kommandantur, sous bonne garde, avec quelques autres compagnons d'infortune. L'officier qui l'interroge parle très bien français et prétend d'emblée que son but était de

rejoindre les troupes gaullistes : « J'ai nié, lui expliquant que je voulais simplement aller chercher du travail sur la Côte d'Azur. J'ai aussi déclaré que mes parents tenaient une brasserie en Normandie et qu'ils entretenaient de bonnes relations avec la clientèle allemande. Puis, l'officier est parti téléphoner et, à son retour, il m'a annoncé que je pouvais rentrer sur Caen mais que, jamais plus, je ne devais m'aventurer à recommencer pareille chose. C'était mal me connaître car, jeune homme discret, laborieux et peu expansif, je n'en étais pas moins déterminé. »

Été 1942 : franchissement réussi de la ligne de démarcation



Au côté de sa cousine berrichonne Madeleine, Michel Cherrier à Bourges au printemps ou à l'été de 1942, vêtu du grand imperméable qu'il portera lors de son évasion à travers les Pyrénées ariégeoises, quelques mois plus tard (coll. Claude Bernard).

De retour quelques mois sur Caen, une fois passé l'hiver 1941-1942, Michel Cherrier repart dans le Cher à proximité de la ligne de démarcation, demeurant d'abord chez son oncle Louis à Bourges avant, au cours de l'été, de violer à nouveau cette sinistre frontière qui coupe le pays : « En plein champ cette fois-ci, à quelques kilomètres au sud de Bourges, j'attendais l'heure de midi pour me glisser prudemment sous les barbelés... avec succès et si aisément ! Ah si j'avais su, j'aurais fait la même chose dès l'année précédente, car de précieux mois s'étaient écoulés. » Dans la foulée, le jeune Normand prend le train pour Toulouse et, en gare

Matabiau, la police française l'arrête et le contraint à travailler à l'entrepôt des douanes de la ville. L'équipe est bonne, la paie pas mauvaise non plus, mais végéter ainsi ne lui plaît pas : « De toute façon, j'ai vite été rattrapé par les événements. Suite au cessez-le-feu des forces vichystes d'Afrique du Nord face au débarquement anglo-américain, la Wehrmacht a investi la zone libre à partir du 11 novembre 1942. Il n'y avait donc plus de temps à perdre, je suis de suite parti en direction des Pyrénées ariégeoises et de la frontière espagnole. Trouvant du travail à Saint-Girons, chez une boulangère dont l'époux était retenu prisonnier sur le territoire du Reich, j'y restais un mois, en essayant discrètement de glaner de-ci de-là des renseignements pour franchir la frontière. De plus, à l'époque, l'on avait confirmation que les troupes françaises d'Afrique du Nord avaient pleinement rejoint la lutte contre l'Axe ! Si les organes de presse vichystes en disaient le plus grand mal – la "trahison" de Darlan et de Giraud –, et si ces troupes n'avaient pour l'heure encore aucun lien à de Gaulle, le fait qu'elles avaient repris le combat pour la victoire alliée était un soulagement. Dès lors, étant donné les difficultés pour gagner la Grande-Bretagne, il serait plus aisé de rejoindre, sans équivoque, ces forces françaises combattantes en Algérie ou au Maroc... »

Décembre 1942-juin 1943. L'évasion de France et l'emprisonnement en Espagne

Peu après le 10 décembre 1942, sans réel plan, sans passeur ni même filière d'évasion, Michel Cherrier grimpe seul

dans un autobus qui le rapproche de la frontière, dans la vallée du Biros. Tout à coup, il voit deux Feldgendarmen le long de la route, qui contrôlent les passagers quittant l'autobus, en majorité des écoliers : « Alors, je me suis dit que mon heure était arrivée, qu'ils allaient ensuite grimper à l'intérieur et, que je n'aurais aucune chance de m'en tirer... mais si ! Ayant par je ne sais quel miracle ou sixième sens senti ma détresse, le chauffeur a ouvert la porte auprès de lui, sur laquelle les deux Allemands n'avaient pas de vue. J'ai foncé le plus à l'écart possible du bus et trouvé refuge plus haut, dans une sorte de bergerie où j'ai passé la nuit. » Le lendemain, le jeune candidat à l'évasion s'aventure sur un chemin partant vers le sud et, épuisé, s'endort contre un arbre... fort heureusement réveillé par un homme bienveillant qui comprend son projet et lui présente un ouvrier espagnol, Ramon, qui pourra lui servir de guide moyennant que lui soit payée sa journée. Le lendemain, 12 décembre 1942, tous deux partent donc du village de Sentein en direction du port d'Orle, marquant la frontière. Une marche éprouvante, d'autant que Michel Cherrier a conservé son costume de citadin, chaussures de ville comprises. Heureusement, malgré l'hiver imminent, cette journée est douce sur une bonne partie du sentier, sans subir de chutes de neige ni de vent. Encore une fois, son étoile brille : « À un moment donné, Ramon m'a dit de poursuivre tout droit sur le chemin et s'est éclipsé. Alors, j'ai continué en solo, toute la soirée, puis toute la nuit sans m'arrêter de grimper, les pieds dans la neige et la rocaïlle, sans ressen-

tir le froid ni même d'épuisement, malgré l'effort et le fait que j'étais tout sauf un homme de la montagne. Mais mon obstination à rallier mes compatriotes combattant au même moment dans les sables de Libye et de Tunisie, naviguant sur tous les océans du globe, était plus forte ; j'étais comme galvanisé par cette pensée, l'impression d'être dans le droit et juste chemin et que rien ne pourrait m'arrêter. Et j'étais entièrement prêt à donner ma vie pour la patrie. » Au petit matin du 13 décembre, Michel Cherrier arrive aux alentours du hameau espagnol de Montgarri, où il est arrêté par des carabiniers. De peur d'être refoulé à la frontière, il se conforme à leurs demandes. Dans son tout premier lieu de détention provisoire, il rencontre trois officiers des Chantiers de la Jeunesse de Castillons-en-Couserans, un peu plus âgés que lui : Julien Costes, Marcel Mayer et Jacques Salis. Ils deviendront, pour de longs mois jusqu'à l'arrivée sur le sol libre, de fidèles compagnons liés par leur infortune et l'amour de la patrie. Vers le 20 décembre, ils sont transférés avec d'autres évadés au Seminario Viejo de Lérida (Lleida), établissement clérical transformé en prison, où ils passent trois ou quatre semaines dans des conditions lamentables : « Un froid glacial, avec uniquement un poncho rudimentaire et poisseux, au milieu de courants d'air incessants et sans quasiment rien à manger. Même sous l'Occupation, je n'avais jamais vécu pareil dénuement. La faim me torturait l'estomac, nous souffrions presque tous de coliques tordantes sans rien pour s'essuyer le derrière. C'était l'enfer et je sentais que mon moral, d'ordinaire si solide, en prenait un coup. » Peu de temps après, sans doute vers la mi-janvier 1943, Michel Cherrier et d'autres détenus sont regroupés pour gagner, par chemin de fer, le camp de concentration de Miranda de Ebro : « On ne savait pas du tout à quoi s'attendre, c'était même angoissant : peut-être que ça serait pire qu'à Lérida et que, cette fois-ci, on y laisserait notre peau. En réalité, notre sort serait, en comparaison, sensiblement adouci. Certes carencée, la nourriture était tout de même un peu plus consistante, avec le fameux rancho. De plus, on pouvait beaucoup plus facilement se dégourdir les jambes dans la grande cour du camp, où l'on croisait de nombreuses nationalités : Polonais, Belges, Yougoslaves, Anglais, parmi d'autres, et de plus en plus de compatriotes. Les geôliers ne manifestaient aucune hostilité à notre rencontre ; les colis de la Croix-Rouge et les quelques rayons de soleil qui, enfin, sont apparus au printemps, nous permettaient



L'emplacement du camp de Miranda de Ebro en juin 2022. Il n'en reste quasiment aucun vestige, hormis son château d'eau en béton armé, visible au milieu (coll. P. Cherrier).

de garder l'espoir. Mais que ce temps était long pour un jeune homme plein de vie ! ». Enfin, vers le 10 juin 1943, Michel Cherrier trouve son nom sur la liste des évadés autorisés à quitter le camp. Après six mois d'incarcération, c'est un moment de joie intense, tous les « heureux élus » se tombent dans les bras !

Du 13 au 25 juin 1943, il réside en semi-liberté à Madrid, avant de reprendre sa route pour le Portugal dans un train bondé d'évadés, par une chaleur étouffante. Débarqués à Setubal, ils sont presque immédiatement chargés à bord de deux anciens cargos moutonniers français, Michel Cherrier grimpe sur le *Djebel Aurès* : « Nous étions les uns sur les autres sans aucun confort mais ça ne faisait rien, et de voir nos trois couleurs flotter sur nos deux transports et sur l'avisos *Dumont-d'Urville* qui nous escortait, ça faisait très chaud au cœur. Là, je ressentais encore davantage l'envie de servir dans les forces navales ! »

7 juillet 1943. Engagement volontaire dans les forces navales combattantes

Au tournant de juin-juillet 1943, Michel Cherrier débarque du *Djebel Aurès* à Casablanca, où les évadés de France sont reçus avec tous les honneurs, avant d'être dirigés sur l'immense camp de Médiouna, où se trouvent divers stands de recrutement des composantes de l'armée d'Afrique et quelques-unes des Forces françaises libres gaullistes : « L'on était à l'époque en plein bras-de-fer entre les généraux Giraud et de Gaulle, et sur Casablanca c'était les partisans du premier qui étaient majoritaires, même si le CFLN avait été fondé quelques semaines auparavant sous leur bi-présidence. Toujours résolu à m'engager dans la marine, sur le stand des Forces maritimes d'Afrique, j'expliquais au recruteur vouloir m'engager dans la marine de De Gaulle. Habile, il m'en a d'emblée dissuadé en affirmant que les FNFL... n'avaient pas de bateaux. Je me suis laissé convaincre et ai souscrit un engagement dans les FMA le 7 juillet 1943. À vrai dire, je n'aurais pas du tout à le regretter, car elles étaient en lutte ouverte contre l'Axe depuis novembre 1942 et, bientôt, aurait lieu la fusion des FNFL et des FMA pour refonder une unique marine nationale combattante ».

Été 1943-printemps 1944. Du dépôt de Casa à la base américaine de Norfolk

Ensuite, Michel Cherrier passe son brevet de boulanger à Casablanca, avant d'être versé au dépôt des lieux, connaissant une vie de marin à terre peu pal-



Le Marocain dans la rade toulonnaise en 1945, armé notamment de trois canons de 76 mm, d'une puissante DCA de 40 et surtout 20 mm, ou encore de mortiers et rails de grenadage anti-sous-marins. À l'arrière-plan, la face nord de la presqu'île de Saint Mandrier-sur-Mer (coll. Marius Bar / Michel Cherrier).

pitante, dans l'attente brûlante d'une affectation à la mer. En novembre 1943, il est désigné pour intégrer l'équipage du croiseur auxiliaire *Barfleur*, mais est « recalé » à l'inspection médicale pour une hernie. S'ensuivent plusieurs mois de traitement et de convalescence à Casablanca, puis à Tiffet, sur l'axe Rabat-Meknès. Au début du printemps de 1944, reçu cette fois-ci à l'inspection, le jeune matelot normand doit rallier la base navale de Norfolk, en Virginie : « Après une vingtaine de jours à travers l'Atlantique, j'arrive dans cette immense base américaine avec d'autres Français. Déjà impressionné par la logistique et le luxe matériel américain au Maroc, cette fois-ci je n'en revenais pas, une véritable profusion régnait de toutes parts ! La solde en dollar me permettait d'acheter toutes sortes de choses : des vêtements, une malle, des cigarettes, divers articles de cantine et même des bijoux ! Alors prévu pour intégrer le porte-avions *Béarn* (alors en refonte en Louisiane), je suis sollicité par un boulanger désigné sur un autre bâtiment, un destroyer d'escorte rutilant, flambant neuf, cédé par les États-Unis à notre Marine nationale en vertu du « Prêt-bail » : le *Marocain*. L'homme demandait à permuter avec moi et j'ai accepté, ce dont je n'aurai pas non plus à me plaindre car nous avons levé l'ancre peu après de Norfolk, le 12 mai 1944, escortant un gigantesque convoi, tandis que le *Béarn* demeurera encore un certain temps aux États-Unis. »

Mai 1944-avril 1945. Boulanger à bord du destroyer d'escorte Marocain

Pénétrant en Méditerranée occidentale au début de juin 1944, le *Marocain* participera dès lors, presque sans interrup-

tion jusqu'à la fin du conflit, à de nombreuses missions d'escorte de convois plus ou moins importants, d'abord entre Gibraltar, Casablanca, Oran/Mers-el-Kébir, Alger ou encore Ajaccio : « Je devais préparer le pain tout seul pour environ 140 hommes d'équipage, et ce, dans une cuisine de type US non prévue à cet effet. Tandis que tout bâtiment français d'un certain gabarit se devait de disposer d'une boulangerie, ça n'était pas le cas des navires de l'US-Navy, sur lesquels était pour l'essentiel consommé du pain de mie livré,



Michel Cherrier à Toulon en juin 1945, peu avant sa promotion au grade de quartier-maître de 2^e classe (coll. Michel Cherrier).



Ginger T. Drakeford, singeant le charmeur de serpent sur le pont supérieur du navire, dans la rade de Toulon (coll. Michel Cherrier).

panifié à terre. Mais je suis rapidement parvenu à trouver mes marques. Par ailleurs, nous avons très vite constitué un équipage extrêmement soudé, plein d'allant et de confiance dans la victoire alliée, malgré nos provenances des plus diverses : il alignait des anciens de l'escadre des Antilles de l'amiral Robert, des marins ayant servi en Afrique du Nord durant l'armistice, voire des hommes de la Force X qui avaient stationné pendant presque trois années à Alexandrie avec l'amiral Godfroy, mais aussi une poignée d'évadés de France par l'Espagne, comme moi. Toutefois, ceux issus des FNFL étaient très rares ou sont arrivés sur le tard. » En effet, malgré la fusion intervenue officiellement au début d'août 1943, les brassages d'équipages sont encore limités pour éviter certaines frictions. Michel Cherrier tient toutefois à préciser : « Nous, évadés de France, formions dans une certaine mesure un trait d'union entre tous ces combattants d'horizons très divers, engagés pour la victoire avec des visions politiques et idéologiques parfois difficilement conciliables. Pour ma part, en toute franchise lors de mon stationnement au Maroc de juillet 1943 au début d'avril 1944, et plus tard à bord du D.E. *Marocain*, je n'ai jamais entendu de paroles déplacées ou méprisantes vis-à-vis du général de Gaulle, et pas non plus d'allusions pétainistes ou nostalgiques de Vichy. Il paraît que des portraits de Pétain sont restés longtemps accrochés dans les locaux de la marine en Afrique du Nord, mais pour ma part je n'en ai jamais vu. » Remarquons que le capitaine de corvette Guy Tandonnet, qui a commandé un certain temps le *Marocain*, s'est lui-même évadé par l'Espagne au tournant de 1942-1943 et a

été interné au camp de Miranda. À Gibraltar, une dizaine de membres des transmissions radio de la Royal Navy rallient le bord au tout début de l'été 1944, formant une nécessaire équipe de liaisons du fait que l'amiral anglais Cunningham coiffe l'ensemble des opérations navales alliées de Méditerranée : « Ils ont été très bien accueillis à bord et se sont parfaitement intégrés à l'équipage. Si quelques-uns étaient assez pédants ou distants, d'autres se sont d'emblée tournés vers nous, très cordiaux. Deux d'entre eux allaient d'ailleurs devenir d'excellents amis : "Ginger" Drakeford de Birmingham et le Londonien Joe Clark, de quelques années plus jeunes que moi. Ils m'emmenaient volontiers avec eux dans les foyers britishs de Gibraltar et, en retour,

je les accompagnais dans Casa, Alger, Oran... » Début août 1944, le *Marocain* doit rejoindre Tarente pour une opération de très grande envergure : « Il s'agissait de prendre en escorte les convois d'une partie de l'Armée B du général de Lattre de Tassigny. Si nous disposions encore de peu d'infos en levant l'ancre, bientôt le voile est tombé : cap sur le Midi de la France, ce qui a provoqué une vive allégresse parmi nous ! Certains n'avaient pas revu la France depuis 1940. Durant ce convoi, je devais souvent servir au poste de combat, en qualité de pourvoyeur de l'un de nos trois canons de 76 mm. Mais à vrai dire, malgré la tension et toutes les questions qui nous venaient à l'esprit comme : "Va-t-on recevoir une réplique coriace des défenses côtières allemandes et 'se manger' quelques pruneaux ? Un appareil de la Luftwaffe va-t-il fondre droit sur nous ? Des U-Boote sèmeront-ils la pagaille parmi nos convois, comme ils l'avaient fait plusieurs mois auparavant durant les débarquements de Sicile et du Sud de l'Italie continentale ?", au final nous n'avons pas vécu grand-chose de remarquable les 14, 15 et 16 août 1944. Tout de même, le 16 (D-Day + 1 de l'opération Dragoon), j'ai pu apercevoir à l'horizon le littoral endenté et vallonné du Var, ce qui n'a pas été sans procurer une certaine émotion. » Quinze jours plus tard, le *Marocain* accoste dans le petit port de Saint-Tropez, faute de le pouvoir à Toulon, qui vient à peine d'être libéré : « Nous étions tous gonflés à bloc, nous attendant à être salués en héros par la gente féminine, mais force est de constater que les GI's étaient passés avant nous, ce sont eux qui continuaient d'en jeter auprès des



Fin 1944, dans la petite rade de Toulon, Michel Cherrier (à gauche) pose avec des camarades servant aux vivres, à la proue du *Marocain*. Au milieu, le cuisinier Jean Ollive. (coll. Michel Cherrier).

Méridionales. Les militaires US n'hésitaient d'ailleurs pas à nous toiser. C'est donc un peu déçus que nous avons regagné le bord. »

S'ensuivent plusieurs semaines d'escortes, ponctuées par l'entrée dans Marseille le 14 septembre et dans la rade de Toulon dix jours plus tard, où les stigmates du sabordage et autres destructions sont attristants. Pendant la première quinzaine d'octobre 1944, c'est un stationnement en baie de Naples et, quelques semaines après, à

Port. Pour éviter le golfe de Gênes encore largement soumis à la menace germano-italienne, nous passons quasi systématiquement par le détroit de Bonifacio. On ne croirait pas, mais il y avait parfois du gros temps, nous avons essuyé plusieurs grains mémorables au cours de ces escortes. » Début avril 1945, l'opération Goldflake s'achève avec succès et Michel Cherrier, toujours matelot de 1^{ère} classe, doit quitter le *Marocain* à la mi-avril, non sans une forte amertume : « Même si nous



À bord du *Suffren* au début de 1946, direction l'Indochine avec plusieurs centaines d'hommes de renfort, de grandes quantités de munitions et de bagages, ceux-ci visibles ici devant la tourelle double de 203 mm n° 1, à l'avant (coll. Michel Cherrier).

la fin de l'automne, Michel Cherrier se voit attribuer une brève permission de contact, lui permettant de revoir ses parents qui, entre-temps, se sont établis à Sablé-sur-Sarthe. Il retourne à bord du *Marocain* courant décembre 1944, qui appareille peu après pour Casablanca afin d'effectuer des réparations. Puis, à l'issue de quelques missions d'escorte aux portes de l'Atlantique, retour en Méditerranée pour participer à l'opération Goldflake, qui consiste à transférer des troupes alliées – canadiennes pour l'essentiel – du front d'Italie vers celui de Hollande : « À Livourne, ces forces terrestres ont été chargées sur des LCT, des LST et même des Liberty Ships, qu'il nous fallait convoier jusqu'à Marseille pour leur débarquement dans le Vieux-

n'avons pas eu l'occasion de prendre en chasse un U-Boot, comme ça a été le cas pour l'un de nos "frères" le D.E. *Sénégalais* au début de mai 1944, notre équipage a vibré d'un bloc et s'est donné à fond pour œuvrer à la victoire, y compris les jeunes éléments qui ont intégré tardivement notre "petite famille", engagés sous l'armistice à Toulon en 1941-1942. »

Avril-décembre 1945. Entre deux campagnes : l'ennuyeux service à terre

Ce printemps 1945, Michel Cherrier est versé quelque temps au 5^e dépôt de la flotte de Toulon, avant d'être affecté au début de l'été à l'école des apprentis-mécaniciens de Saint-Mandrier-sur-



Caen, le 30 septembre 1950 : mariage de Michel Cherrier avec Eugénie, née Vêrolles (coll. Michel Cherrier).

Mer, qui vient de rouvrir ses portes, en qualité de quartier-maître de 2^e classe cuisinier : « Au bout de quelques mois, j'en avais vraiment marre, il me manquait l'adrénaline du service à la mer. De plus, en métropole, j'étais assez désillusionné par l'attitude de beaucoup de compatriotes au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Le renouveau, que de nombreux combattants des Forces françaises libres attendaient, n'arrivait pas et le thème de la grandeur et du rayonnement de la France, cher à mes yeux, n'était pas au rang des priorités. » Fin décembre 1945, Michel Cherrier contracte un rengagement de deux années dans la Royale, affecté comme boulanger à bord du croiseur lourd *Suffren*, ancien poids lourd de la Force X de l'amiral Godfroy à Alexandrie.

Février 1946-février 1947. La campagne d'Indochine

Fin février 1946, le *Suffren* arrive à Saïgon et, le mois suivant, il gagne le golfe du Tonkin : « Nous effectuons pour l'essentiel des missions de transport, d'escorte, de surveillance ou encore d'arraisonnement le long des littoraux vietnamiens. Vu qu'il y avait d'assez longues périodes de mouillage sur Saïgon ou en baie d'Along, on finissait par s'ennuyer. Tout de même, nous avons pris part à un merveilleux séjour en



Michel Cherrier actuellement (coll. Michel Cherrier).

Chine au printemps de 1946, et nous recevions de célèbres autorités militaires à bord : les généraux Leclerc et Juin, l'amiral d'Argenlieu – commissaire pour l'Indochine – ou encore l'amiral Philippe Auboyneau – commandant les FNEO¹ –. Ce dernier, Français Libre de la première heure, charismatique, était très admiré parmi nous. En baie de Cam Ranh, dans l'Annam, nous avons également reçu Ho Chi Minh à bord. À la fin de novembre, quand la situation a irrémédiablement tourné au vinaigre, le *Suffren* a été bombardé par une batterie viêt-minh au sud de l'île de Cat-Ba, au Tonkin, à laquelle il a répliqué avec ses tourelles doubles de "203". Cette

brutale plongée dans l'action a été bénéfique pour tout l'équipage. » Alors que la guerre d'Indochine débute officiellement les 19-20 décembre 1946, face à une insurrection générale des indépendantistes viêt-minh, le *Suffren* doit peu après appuyer des opérations de débarquement en Centre-Annam, afin de débloquer la Route Coloniale 1 de Tourane vers Hué : c'est l'opération François. Puis, il s'agit de retourner en métropole : « En février 1947, c'était le départ à destination de Toulon, avec une multitude de souvenirs et de colis. » C'est aussi l'ultime voyage du « vieux croiseur *Suffren* », fatigué, qui avait été lancé dans les années 1920.

Du retour à la vie civile jusqu'à nos jours

À l'automne de 1947, le quartier-maître chef Michel Cherrier est démobilisé et retrouve le quartier de la gare de Caen, devenu sinistre amas de ruines. Ayant rencontré Gillette, l'amour de sa vie, avec laquelle il se marie le 30 septembre 1950 à Caen, le couple ouvre une petite pâtisserie dans les baraquements de reconstruction de la gare, avec de rudes conditions de vie, avant de prendre quelques années plus tard une affaire à Argences, au sud-est de Caen. Puis ils

tiennent la boulangerie-pâtisserie salon de thé du front de mer à Luc-sur-Mer, de 1961 à 1987. Entre-temps, Michel Cherrier a fait son possible pour regrouper les anciens évadés de France par l'Espagne dans une association, luttant pour qu'ils soient reconnus à leur juste valeur au même titre que d'autres catégories de résistants et victimes de guerre. Il retourne aussi sur les sentiers pyrénéens qu'il avait empruntés en décembre 1942 et adhère à différentes associations d'anciens combattants d'Indochine, à l'UNC ou encore à Fidélité gaulliste, perpétuant le souvenir du général de Gaulle. En mai 2015, la Légion d'honneur lui est solennellement décernée à l'hôtel de la Préfecture de Caen. L'ancien marin était encore mis à l'honneur le 14 juin 2021 à l'imposant monument de la croix de Lorraine de Graye-sur-Mer, à l'endroit où le général de Gaulle a débarqué en Normandie huit jours après le Jour-J. À 101 ans, il vit paisiblement et en bonne santé au côté de son épouse sur la côte normande. Terminées, les mémoires de jeunesse et de guerre de Michel Cherrier, très détaillées et documentées, vont être prochainement publiées.

Paul Cherrier

Notice biographique

Né en 1989, petit-fils de Michel Cherrier, ancien étudiant à la faculté d'histoire de Caen, il a soutenu un mémoire sur l'héritage du gaullisme à travers l'homme politique Nicolas Dupont-Aignan, encadré par le spécialiste du gaullisme le docteur Michel Boivin.

Appel à contributions

Héritière de la *Revue de la France Libre*, organe de l'Association des Français Libres de 1946 à 2000, **Fondation de la France Libre** publie des articles consacrés à l'histoire de la France Libre, de son chef, le général de Gaulle, de ses membres et de ses combats, jusqu'à la victoire de 1945.

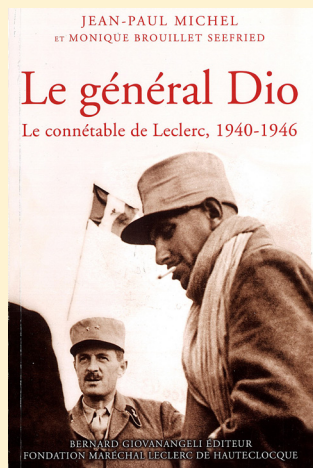
Longtemps organe de la mémoire française libre, la revue se veut aujourd'hui un relais entre cette mémoire, la recherche scientifique et la vulgarisation de la connaissance historique.

Les auteurs désireux d'y contribuer doivent adresser leurs propositions d'articles :

à l'adresse électronique suivante : sylvain.cornil@france-libre.net

ou par courrier postal à : **Fondation de la France Libre 16 cour des Petites-Écuries 75010 Paris.**

Le général Dio



Le général Dio est l'une des figures les plus remarquables et les plus respectées de la 2^e DB et de la France Libre. À ce titre, c'est lui qui, à la demande de Leclerc, mit sur les fonts baptismaux la Maison des anciens de la 2^e DB, dont il assura la présidence de 1945 à 1946, avant d'assumer la lourde tâche de succéder au général de Larminat à la tête de l'Association des Français Libres entre 1962 et 1969. Pourtant, il demeure peu connu du grand public, en l'absence d'écrit biographique ou autobiographique. Si sa personnalité et sa carrière ne justifient nullement une telle défaveur, la faute en revient d'abord à Dio

lui-même, qui refusa toujours d'écrire ses mémoires et ne considérait jamais sans une extrême répugnance la possibilité pour lui de se mettre en valeur. Le présent ouvrage vient donc combler un manque et réparer une injustice. Si elle se limite aux années 1940-1946, celles qui virent le jeune Louis Dio, officier de la Coloniale, lier son destin à celui du capitaine de Hauteclocque, officier de cavalerie innovant appelé à entrer dans la légende sous le pseudonyme de « Leclerc », cette étude très riche s'inscrit dans un projet biographique plus vaste encore en chantier, qui devrait permettre au lecteur d'accéder aux différentes facettes d'une personnalité aussi attachante qu'héroïque.

Officier méhariste du groupe nomade du Tibesti, le lieutenant Dio attend à Douala son embarquement pour la métropole, à la tête d'une compagnie de renfort à destination de la métropole quand lui parvient l'annonce de la défaite de la France face à l'Allemagne. Au terme d'une période trouble d'un

peu plus de deux mois, le « colonel » Leclerc, envoyé de Londres par le général de Gaulle, trouve les mots qui le convainquent de rallier la France Libre, et avec lui l'ensemble du Cameroun.

À partir de là, il ne cessera plus d'être l'adjoint indispensable, auquel Leclerc confie le gros de ses troupes. Dans ses différentes tâches, Dio démontre une capacité d'adaptation peu commune, passant en à peine quatre ans du commandement d'une compagnie de méharistes, patrouillant à travers le désert au pas du dromadaire, à celui d'un groupement tactique, au sein d'une division blindée équipée suivant les standards américains. Capable, comme à Koufra, de coups d'éclat qui manquent à plusieurs reprises de lui coûter la vie, l'homme sait être l'élément pondérateur – utile complément à la fougue toute cavalière du « patron » –, mais aussi prendre la décision déterminante qui décide du succès, comme à Baccarat.

Au-delà de l'homme Dio, ce livre met en lumière les soldats et les cadres de la colonne Leclerc puis de la 2^e DB, que ce meneur d'hommes charismatique sait à chaque fois entraîner dans les affaires les plus invraisemblables – et les succès les plus exceptionnels.

Le général Jean-Paul Michel est président de l'Association nationale dite Maison des anciens de la 2^e DB et de la Fondation maréchal Leclerc de Hauteclocque, et Monique Brouillet Seefried, docteur en histoire et archéologie, la filleule de Dio et la fille de René Brouillet, proche collaborateur du général de Gaulle. L'ouvrage est – utilement – préfacé par le colonel Pierre Robédet, vétéran de la 1^{re} DFL, ancien chef de section du BM4, président de l'Amicale des anciens de la 1^{re} DFL de 2013 à 2018, qui fut sous les ordres de Dio, auquel il fut très lié.

Le général Dio : Le connétable de Leclerc, 1940-1946

Jean-Paul Michel et Monique Brouillet Seefried

Bernard Giovanangeli Éditeur, mai 2022, 528 p., 25 €

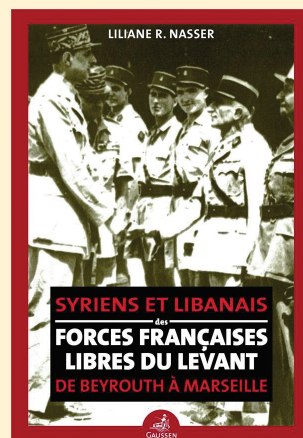
Les tribulations des avenantaires syriens et libanais

Si l'on cherche un ouvrage évoquant l'épopée des engagés de ce que l'on appelait les territoires du Levant, dans les Forces françaises libres, il faut passer son chemin. Le titre *Syriens et libanais des Forces françaises libres du Levant de Beyrouth à Marseille* est trompeur et ressemble plus à une tentative de l'éditeur, Marseillais, d'attirer le client. Liliane Nasser, docteur en histoire et spécialiste des migrations libanaises, a juste publié un livre sur une facette de l'émigration libanaise à Marseille, en l'occurrence, les soldats avenantaires. Des Libanais mais aussi des Syriens issus des Troupes Spéciales du Levant ayant signé un avenant à leur contrat stipulant qu'ils acceptent de servir en dehors de leur pays. Beaucoup d'entre eux ont combattu dans la 1^{re} DFL ou la 2^e DB, mais, de leurs combats, il est peu question. Le sujet principal du livre de Mme Nasser est consacré aux 623 soldats et leurs familles qui ont quitté Beyrouth en août 1946 pour rejoindre Marseille, quel que soit le passé de ces soldats. On suit leurs péripéties, à travers les soubresauts de la décolonisation racontée de manière assez formelle et un peu sèche et on n'en sait pas plus sur leurs motivations réelles et leur vécu en tant que soldats. Malgré les archives consultées, malgré les photos publiées, malgré tous les contacts pris auprès

des vétérans, on reste sur sa faim.

Nous sommes, avec cet ouvrage, bien plus dans une étude universitaire à vocation sociologique que dans l'évocation de la mémoire combattante des soldats du Levant ayant servi la France.

Vincèn Carminati



Syriens et libanais des Forces françaises libres du Levant de Beyrouth à Marseille

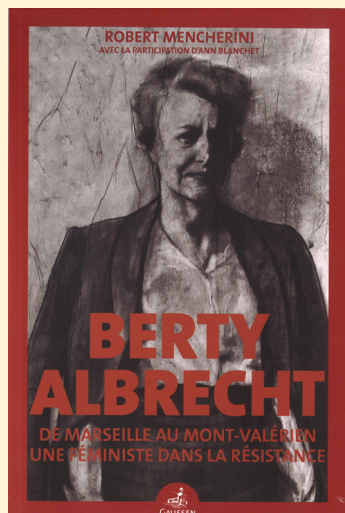
Liliane Nasser

Gausсен Éditions, août 2022, 192 p., 17 €

Avis à nos abonnés

Sauf avis contraire de notre part, les ouvrages faisant l'objet d'un compte-rendu dans notre revue ne sont pas disponibles à la vente à la Fondation de la France Libre.

Berty Albrecht



À l'aide de sources nouvelles, Robert Mencherini et Ann Blanchet retracent le destin de cette héroïne, revenant sur son histoire et sur la mémoire qui perdure autour d'elle. Robert Mencherini est professeur honoraire des universités en histoire contemporaine, président des Amis du musée de la Résistance en ligne en Provence-Alpes-Côte d'Azur, membre des conseils d'administration et scientifique du mémorial des Milles, Ann Blanchet conservatrice du Patrimoine au Service des collections des musées de la ville de Marseille. Tous les deux ont rédigé un ouvrage biographique mais égale-

ment, et surtout, mémoriel sur la vie et sur l'hommage rendu depuis lors au combat de Berty Albrecht.

Il ne s'agit pas de retracer ici en détail la vie d'une des six femmes Compagnons de la Libération dont on connaît le combat dans la Résistance. Sans doute la cofondatrice, avec Henri Frenay, du mouvement de résistance Combat a-t-elle occulté, durant de nombreuses années, la militante féministe d'avant-guerre, compagne de route du parti communiste. Tout comme son suicide par pendaison à la prison de Fresnes en 1943, pour échapper aux tortures et éviter de parler, sera longtemps tenu secret. Ces faits sont des choses connues de tous ceux qui se sont intéressés à la vie de Berty Albrecht depuis quelques décennies, et ce livre ne fera pas de révélations. C'est plutôt la partie consacrée à la mémoire d'une héroïne qui constitue la

plus-value de cet ouvrage. La féministe est présentée comme l'égale de la résistante. On peut y voir l'évolution des mentalités : alors qu'au sortir de la guerre, les hommages à Berty Albrecht n'évoquaient que la résistante qui a agi, dès 1940, aux côtés de l'homme de sa vie, Henri Frenay, prenant des risques considérables qui l'ont amené à sacrifier sa vie. En revanche, ses engagements dans les mouvements féministes et néo-malthusiens ont été mis de côté, puisque ce n'était pas dans l'air du temps, à une époque où même le parti communiste défendait la famille traditionnelle. À la fin des années 1980, une redécouverte de la vie et de la personnalité de Berty Albrecht dans sa globalité est menée, mettant en lumière la vie d'une femme libre, très engagée, sans que ses engagements l'amènent à l'encartage dans un mouvement politique. L'évolution des points de vue permettant sans doute de voir cette personnalité écartelée libre sous un angle positif.

Dans les dernières pages de cette partie mémorielle de Berty Albrecht, une recension complète des lieux de mémoire, rues, écoles, plaques commémoratives, dont la majorité se trouvent en Provence, et une présentation détaillée en photos des objets lui ayant appartenu conservés par le musée d'histoire de Marseille terminent ce panorama très complet de cette femme exceptionnelle.

Un bon et bel ouvrage didactique, avec de nombreuses sources mentionnées, qui se révèle être une source indispensable pour tout travail scolaire autour de Berty Albrecht.

Vincèn Carminati

Berty Albrecht : De Marseille au Mont valérien, une féministe dans la Résistance

Robert Mencherini, avec la participation d'Ann Blanchet

Gaussien Éditions, septembre 2022, 248 p., 22 €

Les archives de la France Libre

Plusieurs risques menacent la pérennité des archives privées de la France Libre : la dégradation matérielle des documents, souvent conservés sur un support fragile qui craint la lumière, la chaleur et l'humidité ; la dispersion des fonds d'archives par manque de place ou du fait de la multiplicité des ayants droit ; parfois la destruction quand la transmission n'a pu être assurée ; l'utilisation lucrative par des générations de détenteurs ayant perdu le lien affectif qui liait leurs parents aux documents ; le détournement par des personnes pouvant utiliser ces documents dans des conditions qui n'offrent aucune garantie quant au respect des règles de la méthode historique.

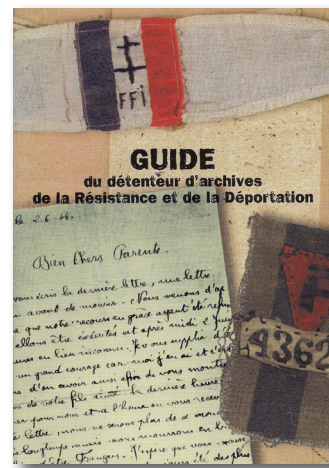
Pour prévenir ces risques, les services d'archives publics du ministère de la Culture et du ministère de la Défense offrent des garanties en matière de conservation, de mise en valeur historique et de communication aux chercheurs respectueux du cadre légal.

La cession de votre fonds d'archives peut faire l'objet d'un don, précisant les conditions de consultation et laissant au donateur un droit d'accès permanent à son fonds, ou d'un dépôt qui ne comprend pas de transfert de propriété.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez consulter le Guide du détenteur d'archives de la Résistance et la Déportation, disponible sur le site de la Fondation sur :

www.francelibre.net/les-archives-de-la-france-libre

Vous pouvez également contacter le responsable des recherches historiques par courrier à l'adresse de la Fondation de la France Libre : 16 cour des Petites-Écuries 75010 Paris, par courriel à documentation@france-libre.net ou par téléphone au : 01 53 62 81 84 du mardi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h.



La rédaction

DÉCÈS

GRIMA Joseph (1^{re} DFL),
le 10 novembre 2022 à Saint-Tropez(83)

PARMENTIER Roger (évadé de France par l'Espagne),
le 4 août 2022 à Noisy-le-Grand (93)

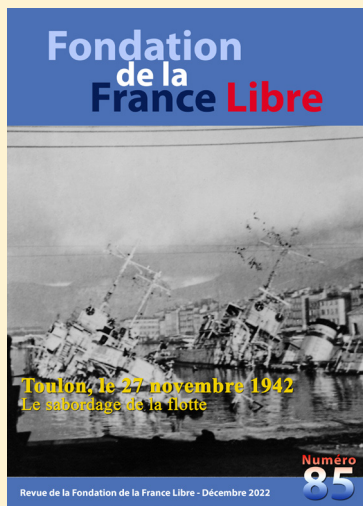
ANNIVERSAIRE

Le 27 octobre 2022, Léon Gautier, vétéran des 177 du 1^{er} BFMC
qui débarquèrent sur les plages de Normandie le 6 juin 1944, a fêté ses 100 ans.

ERRATA

Dans le sommaire du n° 84, en deuxième de couverture, il fallait lire « Georges Gorse », et non « Grose ».

Plusieurs erreurs se sont glissées dans la biographie de Robert Moulié, p. 14-15 du n° 84. Celui-ci avait intégré l'équipe de rugby à treize de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), non de Villeneuve (Gironde). Le décès de son épouse était dû à l'état sanitaire déplorable de l'époque (manque de soins et de médicaments) et à une faiblesse hématologique. À l'École militaire des Cadets de la France Libre, il était commandant de compagnie des deux dernières promotions Corse et Savoie puis 18 juin. Enfin, il a fait trois séjours en Indochine, et non deux, le dernier étant en 1954-1955.



ABONNEZ-VOUS A LA REVUE DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE

Monsieur, Madame

Prénom

Adresse.....

Code Postal Ville

Ci-joint, règlement par chèque bancaire de :

20 € pour un an (4 numéros) 40 € pour 2 ans (8 numéros)

abonnement de soutien pour un an (à partir de 40 €)

Ci-joint, règlement par chèque bancaire de € à l'ordre de la Fondation de la France Libre, à envoyer à l'adresse suivante :

FONDATION DE LA FRANCE LIBRE - 16 cour des Petites-Écuries - 75010 Paris

Vous préférez effectuer un paiement par carte bancaire ? Il est possible de s'abonner, au même tarif, dans la boutique en ligne de la Fondation : www.france-libre.net/shop/.

Bir Hakim... L'Authion

Commémorations dans les Vosges

Le 25 septembre 2022, nous avons célébré le 78^e anniversaire de la libération de Lyoffans, de concert avec les villages d'Andornay, de Palante et de Magny-Jobert, en Haute Saône.

Une messe en l'église de Lyoffans ouvre cette commémoration, suivie de la cérémonie à la stèle en présence de nombreuses personnalités, de maires et de la conseillère départementale Isabelle Arnould. Ce monument, à l'intersection des chemins, se situe en « rase campagne ». 59 noms de morts de la 1^{re} DFL y sont inscrits. Chaque nom est lu à haute voix, et « mort pour la France » repris en chœur par l'assemblée.

Le 1^{er} octobre, nous étions à Éboulet, dans les faubourgs de Champagny, devant l'unique stèle consacrée au 22^e BMNA. Mme le Maire de Champagny, Marie-Claire Faivre, et moi-même avons déposé une gerbe au pied du monument, tandis qu'un ancien faisait retentir les 58 noms des combattants de la 1^{re} DFL.

Les allocutions prononcées à l'occasion de ces deux cérémonies permirent de rappeler avec précision les combats de 1944, et le chant de la 1^{re} DFL vibra au son du clairon, en ces deux matinées automnales.

In memoriam

Nous nous sommes joints à la grande tristesse des proches de Charles Allal, qui participa à la libération de Toulon, et de Joseph Grima, qui, bien que blessé à Oberbruck, n'hésita pas à revenir à la division pour prendre part aux combats de L'Authion.

Rencontre avec le colonel Robédât

En ce début d'octobre, j'ai rendu visite au colonel Robédât dans sa belle commune des Landes. Ces deux journées intensives furent des moments d'échanges très forts, et bien sûr la 1^{re} DFL était à l'ordre du jour. Naturellement, Yvette était en pensées avec nous. J'ai notam-



Marie-Hélène Châtel, Olivier Cardot et Mme le maire de Champagny, le 1^{er} octobre 2022, lors de la commémoration de la libération d'Éboulet, en Haute Saône (cliché François Bresson).

ment informé notre ancien président, que, prochainement, nous déposerions une plaque sur la tombe de notre ancienne secrétaire générale, afin de la remercier de son dévouement pour sa très chère DFL.

Puis je suis retournée sur le site de la poche de Royan où, du 15 au 25 décembre 1944, séjournèrent les troupes de la 1^{re} DFL. J'avais espoir de revoir Simone Hostein, une des filles du maire de Listrac, qui n'avait pas hésité à récolter volailles, vins, argent, victuailles, chaussettes et vêtements chauds pour les remettre combattants de la division. Ces dons furent remis le 24 décembre, dans la précipitation du départ, car il fallait regagner l'Alsace de toute urgence. Simone Hostein, 99 ans, se souvient et n'a pas hésité à extraire de son grand vaisselier des photos de ces moments qui lui reviennent sans cesse à l'esprit. Elle a notamment indiqué qu'« ils sont partis dans la précipitation », alors que « le dîner de Noël était prêt ».

Après ces moments de fortes émotions j'ai repris la route pour retrouver Jean Gilbert à Roanne, toujours en grande forme, et ses souvenirs intacts. Sa DFL fait partie de ses pensées journalières.

Projets

La 1^{re} DFL est toujours présente, à travers nos commémorations, auxquelles je tiens énormément ; c'est la meilleure façon de faire perdurer la mémoire et de la transmettre aux jeunes générations.

Bientôt, des petits drapeaux, portant notre emblème et l'inscription « À la mémoire de la 1^{re} DFL », seront agités par nos jeunes lors des cérémonies qui sillonnent la France libérée par nos anciens.

Vive la 1^{re} DFL.

Marie-Hélène Châtel

Déleguée à la Mémoire de la 1^{re} DFL

Grande-Bretagne

Bewdley, le 7 octobre

Le vendredi 7 octobre, arrivé à Bewdley en fin de matinée, notre petit groupe, représentant les familles et amis des Cadets de la France Libre, a été reçu chaleureusement par le maire, M. Rod Stanczyszyn, son épouse et son équipe. Avec le soleil de la partie, Pierre Moulié délégué thématique et président de l'association du souvenir des Cadets de la France Libre, accompagné du maire, a déposé une gerbe au monument aux morts.

Samedi 8, nous avons été rejoints par le colonel Grégoire Peigné, ainsi que trois jeunes Saint-Cyriens, avant de nous rendre à Ribbesford, demeure où l'École militaire des Cadets de la France Libre fut installée de 1942 à 1944.

Visite solennelle remplie d'émotions pour Pierre Moulié, Patrick Lemoine et Michel Marbot, dont les pères avaient hanté ces lieux pendant la guerre, mais aussi pour Julien Juge, Marielle Mercier-Vautrin, moi-même et les anciens propriétaires de la demeure.



Pierre Moulié et Rod Stanczyszyn présentent la gerbe qu'ils vont déposer au pied du monument aux morts de Bewdley (coll. Brigitte Williams).

DANS LES DÉLÉGATIONS

Des gerbes ont été déposées, nous avons chanté *La Marseillaise*, ainsi que le *God Save the King*.

Brookwood, le 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre 2022 au cimetière français de Brookwood a été organisée avec grande diligence et précision par le colonel Nicolas Filser, attaché Défense adjoint, en présence de SE Hélène Duchêne, nouvellement arrivée à Londres.

Le député Alexandre Holroyd, les sénateurs Joëlle Garriaud-Maylam et Olivier Cadic, notre nouveau Consul Samer Melki ainsi qu'un détachement naval du *Flamand* étaient présents.

L'ambassadrice a lu un excellent discours rendant hommage à tous nos disparus et rappelant la situation difficile en Europe.

Un détachement de jeunes Saint-Cyriens, positionnés autour de la statue, a également participé à la cérémonie ; l'un d'entre eux a lu le message du ministre des Armées, Sébastien Lecornu. Les élèves du lycée français Charles de Gaulle ont lu un poème de Charles Péguy.

Cette année, un grand nombre de gerbes ont été déposées par les autorités et par les associations présentes. J'ai pu à mon tour déposer une gerbe au nom de la Fondation de la France Libre.

Le son du clairon a ajouté à la solennité de cette cérémonie du souvenir de tous nos morts. *La Marseillaise* a clôturé la cérémonie, laissant la place aux salutations et à la convivialité.



Les gerbes déposées au pied du monument du carré français, au cimetière de Brookwood (coll. Brigitte Williams).

Brigitte Williams

Rhône



Achille, lecteur de la biographie d'André Genet, entouré du délégué départemental de la Fondation et du préfet Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes, préfet du Rhône, devant le monument de Bir Hakeim (coll. délégation du Rhône).

Pour la troisième année consécutive, la Fondation a été pleinement associée à la journée du 18 juin, grâce au préfet Pascal Mailhos, très attaché au souvenir de la France Libre et des Compagnons de la Libération.

La matinée fut consacrée à quatre Compagnons :

- Alban Vistel, chef politique et militaire de la région lyonnaise à la Libération, honoré au cimetière de Sainte-Foy-lès Lyon, en présence de sa sœur ;
- Le général Diego Brosset, libérateur de Lyon, devant son buste, sur la place qui porte son nom dans le 6^e arrondissement de Lyon ;
- André Genet, médecin capitaine blessé à Bir

Hakeim, auquel il a été rendu hommage devant le monument de Bir Hakeim, dans le 3^e arrondissement de Lyon, en présence d'un piquet d'honneur de l'École de santé des Armées ;

- enfin, Pierre Dejussieu-Pontcarral, chef d'état-major des FFI et déporté, lors de la cérémonie officielle à l'hôtel de ville de Lyon.

À l'issue de celle-ci, Pascal Charret a déposé la traditionnelle gerbe en forme de croix de Lorraine de la Fondation.

Le drapeau de la délégation, porté par le délégué adjoint Olivier Treillard, était bien entendu présent à l'ensemble des cérémonies. La jeunesse a été très largement associée à ces cérémonies, à travers les Cadets de la République et

le Service national universel.

Après la lecture du message de la Fondation par Pascal Charret, le préfet conclut son allocution par ces mots : « De ce brasier de la Résistance, nous sentons aujourd'hui la chaleur.

Il nous a laissé des braises ardentes, sous la cendre du temps. Chaque 18 juin, nous venons les souffler, les raviver, les entretenir.

Pour nous réchauffer auprès d'elles.

Pour nous éclairer avec elles.

Pour sentir que la flamme de la Résistance ne s'éteindra pas. »

Pascal Charret
Délégué du Rhône

Haute-Saône

Visite de Christophe Bayard

Les 19 et 20 juillet derniers, Christophe Bayard, secrétaire général de la Fondation de la France Libre, était en visite en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort, à l'invitation du délégué départemental, Olivier Cardot.

À cette occasion, il a pu découvrir ces terres liées à l'histoire de la 1^{re} division française libre. Le mémorial Brosset, lieu de la mort du chef de la 1^{re} DFL le 20 novembre 1944, le monument d'Éboulet en hommage au 22^e BMNA, celui de Lyoffans, avec ses 59 morts, en hommage aux combattants du BM 21, du BM24, du BIMP et du 1^{er} RFM de la fin septembre 1944. À cela s'ajoute le monument de Giromagny à la mémoire de la 1^{re} DFL, le seul dans le département du Territoire de Belfort.

Enfin, Christophe Bayard a rencontré M. Éric Houlley, maire de Lure, où une plaque est apposée sur la façade de la mairie en hommage au général Brosset, puis Mme Marie-Claire Faivre, maire de Champagny, où deux panneaux en mémoire de l'épopée de la 1^{re} DFL sont en place depuis novembre 2021, financés par la municipalité.

Cérémonies de Lyoffans et Éboulet

C'est le dimanche 25 septembre dernier qu'avait lieu la commémoration de la libération du secteur de Lyoffans, Andornay, Palante et Magny-Jobert. À cette occasion, Marie-Hélène Châtel, déléguée thématique à la mémoire de la 1^{re} DFL, et Olivier Cardot, délégué départemental de la Fondation, ont déposé une gerbe en présence d'une soixantaine de personnes, dont les élus locaux et les drapeaux des associations patriotiques.

Il y a 59 morts inscrits sur le monument dédié à la 1^{re} DFL et à ses différents bataillons, le BIMP, le BM 24, le BM 21 et le 1^{er} RFM.

Nous nous sommes ensuite retrouvés pour le verre de l'amitié à la salle polyvalente de Lyoffans.

Le samedi 1^{er} octobre, c'était la libération de Ronchamp et de Champagny-Éboulet sous une forte pluie et devant un public clairsemé. Néanmoins, plusieurs élus étaient présents.

On notait la présence de nombreux drapeaux dont celui de la 1^{re} DFL de Haute-Saône.

Marie-Hélène Châtel et Olivier Cardot ont déposé une gerbe en mémoire de ces combattants de



Mme le Maire, Marie-Claire Faivre, avec Olivier Cardot et Christophe Bayard, à Champagny en juillet 2022 (coll. Christophe Bayard).



Marie-Hélène Châtel et Olivier Cardot avec les élus du secteur de Lyoffans le 25 septembre 2022 (coll. Olivier Cardot).

la 1^{re} DFL, plus particulièrement le 22^e BMNA, dernière unité nord-africaine de la France Libre. Champagny abrite le seul monument en France qui lui est dédié.

À la fin des cérémonies, nous nous sommes retrouvés pour un vin d'honneur, avec l'harmonie

municipale, offert par la municipalité de Champagny.

Olivier Cardot
Délégué Haute-Saône et Territoire de Belfort

Hauts-de-Seine

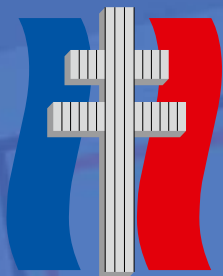
Dans le cadre de l'anniversaire de la création de l'Ordre de la Libération par le général de Gaulle le 16 novembre 1940, il était organisé une présentation de l'exposition « Résister ! Les compagnons de la Libération, 1940-1945 » de l'Ordre de la Libération à la médiathèque Jacques Baumel de Rueil-Malmaison, du 3 au 23 novembre 2022.

L'exposition fut inaugurée par M. le maire Patrick Ollier le 11 novembre, à la suite des cérémonies patriotiques. Je remercie Mme Branellec, directrice de la médiathèque, de m'avoir remplacé lors de l'inauguration, en raison de mes obligations de commissaire à l'Arc de Triomphe.

Michel Kempf



Allocution de Patrick Ollier à la médiathèque Jacques Baumel de Rueil-Malmaison, le 11 novembre 2022 (coll. Ville de Rueil-Malmaison).



La Fondation vous accueille

Le centre de documentation et de recherches

La Fondation conserve les archives de l'Association des Français Libres et d'un certain nombre d'amicales affiliées, ainsi que des documents et un ensemble de photographies de la période de la France Libre. Elle a vocation à accueillir des archives nouvelles provenant d'acquisitions ou de dons de particuliers, à les conserver et à les mettre à la disposition des chercheurs.

La bibliothèque regroupe près de 2 500 volumes sur l'histoire de la France Libre, des Français Libres et de la Seconde Guerre mondiale, dont un certain nombre de publications de la période de la guerre.

Le centre de documentation et de recherches est accessible sur rendez-vous. Pour consulter les archives et/ou accéder à la bibliothèque, vous devez prendre contact avec Sylvain Cornil-Frerrot par téléphone au 01 53 62 81 84 ou par courriel à documentation@france-libre.net



Vue du centre de documentation
(© Serge Le Manour).

Les salles de réunion

Le siège de la Fondation compte deux salles de réunion. La première, avec ses 21 m², peut recevoir une quinzaine de participants. La seconde dispose d'une surface d'environ 75 m² avec une capacité d'accueil d'une soixantaine de personnes et des possibilités de vidéo-projection.



La salle de réunion extérieure
(© Serge Le Manour).



La salle de réunion intérieure
(© Serge Le Manour).



L'espace d'exposition
(© Serge Le Manour).

L'espace d'exposition

Un espace aménagé permanent, destiné à accueillir des expositions temporaires, est installé dans le hall du siège de la Fondation. Il peut accueillir des panneaux et des bornes interactives, et des vitrines sont à disposition afin de recevoir des objets.



L'espace d'exposition et le présentoir de la boutique (© Serge Le Manour).

La boutique

Installée dans le hall d'accueil du siège de la Fondation, elle accueille un ensemble de livres, de DVD et d'objets (insigne, médaille commémorative, carte de vœux, cravate...) en rapport avec l'histoire de la France Libre ou la Fondation.



L'accueil de la Fondation et de la boutique
(© Serge Le Manour).

Pour tout renseignement sur les salles de réunion, l'espace d'exposition ou la boutique, vous pouvez contacter Mariette Buttin par téléphone au 01 53 62 81 82 ou par courriel à contact@france-libre.net.